

# Le Loup au Moyen Age



## Introduction



Animal sauvage par excellence, le loup au moyen âge est, selon Gaston Phébus dans son Livre de la Chasse du XIV<sup>e</sup> siècle : « assez commune beste, aussi n'est-il pas lieu de le décrire, car il est point de gens qui ne l'aient vu ». Redouté, mystérieux, maudit, le loup joue un rôle important dans la vie des paysans et des villageois : dans la réalité où il faut faire avec sa présence constante mais aussi dans l'imaginaire où il tient une place omniprésente. Pour l'église médiévale, le loup est le diable, bête cruelle génératrice de tentations et de malheurs mais, comme le constate la population sur le terrain, il est aussi poltron et facile à circonvenir. *Canis lupus* sera, pour des raisons matérielles, culturelles et spirituelles, l'animal sauvage dont la chasse est aussi bien individuelle et institutionnalisée que collective et populaire.

L'image du loup ne cesse de se dégrader à mesure qu'évolue la période médiévale, laissant peu à peu le frère guerrier, le passeur d'âme et le chasseur pour ne conserver que la « bête noire » dans cette société chrétienne où les naturalistes n'ont eu que tardivement loisir à le décrire.

## Le loup dans la France médiévale

La forte présence de *canis lupus* tout au long du moyen âge a grandement influencé les noms des lieux et la toponymie. Leur richesse et leur vaste répartition géographique souligne la place tenue dans la vie quotidienne et les mentalités populaires.

Symbole d'une nature sauvage à laquelle s'oppose l'émergence des villes civilisées, le loup se rencontre aussi bien dans les bois, les landes et les forêts que dans les champs de bataille et les cités, aidés par les guerres et les épidémies.

Mais le loup est aussi un animal intelligent et patient. Il est capable d'attendre des heures avant de s'attaquer à sa proie (il repère en fait le plus faible et le moment le plus opportun). Le berger distrait se fait voler ses brebis, le fermier ses volailles. Bien vite naissent bon nombres de légendes racontées à la veillée, la nuit tombée. Le loup est d'ailleurs rendu responsable des disparitions et des agressions.

Le loup au moyen âge est l'archétype de la bête malfaisante, s'attaquant aux animaux et aux hommes. Il fait partie intégrale et constante de l'environnement de l'homme médiéval. Si on le chasse, c'est avant tout pour le détruire. Des primes récompensent des officiers spécialisés ou de simples paysans. La lutte contre ce fléau est en effet une affaire d'état et le trésor royal est largement mis à contribution. Le pouvoir s'efforce à trouver les meilleurs moyens pour inciter le peuple à détruire les loups ; cependant la destruction est aussi organisée, étatique.



Les grands défrichements d'après l'an mil contraignent les meutes à se rapprocher des humains donc des animaux domestiques. Les premières attaques sur les troupeaux sont alors constatées. Lorsque la faim est

trop forte, les loups rentrent dans les villages et profitent de l'imprudence de la population. Très logiquement, le loup se voit affublée de son image d'animal diabolique et dévoreur d'enfants. Cette image sera d'autant plus vraie pendant la Guerre des Cent Ans, cette période où les conflits, les maladies et les famines vont transformer le paysage du royaume et ainsi profiter au développement des loups. Ils goûteront aux corps des champs de bataille et viendront même dans les villes.

Par sa férocité et par les dégâts qu'il occasionne sur le bétail ou sur les hommes eux-mêmes, le loup devient la bête fauve dont les hauts faits se trouvent magnifiés et multipliés. L'importance du loup au moyen âge est surtout faussée par les exagérations des hommes de l'époque et la manipulation de son image par les autorités laïques et ecclésiastiques.

Cependant, il convient de relativiser l'extrême peur du loup car, bien que réelle, elle semble toutefois se développer surtout après le Moyen Age.

## *Le loup dans les textes et dans les faits*

Animal légendaire, vénéré et fabuleux, le loup apparaît sur de nombreuses pièces de monnaie celte et gallo-romaine. Le guerrier celte, qui enviait sa puissance et son adresse, n'hésitait pas à recouvrir son casque d'une tête de loup après lui avoir mangé le cœur.

Il émerge par contre des textes écrits à l'époque médiévale. Un capitulaire carolingien rapporte que sa chasse s'effectue sur les domaines de Charlemagne. Les loups qu'on ne chasse plus prolifèrent, se nourrissant des cadavres, conséquences des conflits ou des maladies. Dès le Haut Moyen Age, Charlemagne réglemente la chasse aux loups et met en place les luparii en 813 : la future louveterie chargée d'éliminer le loup (voir plus loin).

Tout à chacun au moyen âge a de près ou de loin affaire à la malebête. Il n'est pas forcément le sujet de la conversation, mais il prend sa place (indirectement) dans le propos sans pour autant éclipser les autres événements. On le cite par exemple dans les rapports sur les impôts (Chambre des Comptes), les registres des primes, les procès, les lettres des paroisses, celles de rémission du Roy ou les textes commerciaux. Mais il n'est pas toujours le thème principal des écrits pour autant.

On trouve cependant des références directes au loup dans des ordonnances royales, à l'instar de celle émise par Charles VI en 1396 (voir lien).

Au XII siècle, le loup est considéré comme un animal terrible. Selon certains naturalistes de l'époque, sa morsure est réputée venimeuse, car « il se nourrit de crapauds » et l'herbe ne repousse pas sous ses pas. Il est la bête nuisible.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, la seule pensée du loup terrifie la population. Il est pourtant ridiculisé dans le Roman de Renart où sa naissance est en plus le fruit des mains d'Eve. La vision du loup, dans cette œuvre célèbre, est stupide et balourd à travers le personnage d'Ysengrin abusé par le malin renard. On retrouve cette image dans bon nombre de contes populaires et traditionnels sur le loup.

Pierre de Beauvais rédige en cette époque son Bestiaire et on y trouve une condamnation sans appel : « le loup représente le diable, car celui-ci éprouve constamment de la haine pour l'espèce humaine, et il rôde autour des pensées des fidèles afin de tromper leurs âmes.... Les yeux du loup brillent dans la nuit, ce sont les œuvres du diable, qui paraissent belles et agréables aux hommes dépourvus de raison, et à ceux qui sont aveugles des yeux de leur cœur.... ».

À une autre époque, l'auteur anonyme de Liberrus de natura animalium affirme, comme le veut la croyance populaire que si le loup ne peut tourner sa tête sans mouvoir tout son corps, c'est parce que « le diable ne peut se tourner vers aucun bien ».

Les textes médiévaux révèlent une fois encore le rôle majeur qu'a eu l'Eglise sur la perception du loup. Canis lupus est une menace physique et morale. Et ce dès le IV<sup>e</sup> siècle où Saint Ambroise affirma que « le loup est le diable.... », les hommes étant les pauvres brebis et Dieu le berger.



Au XIV<sup>e</sup> siècle, le Livre de Chasse du comte de Foix rapporte de nombreuses lignes sur cet animal tant décrit au niveau de ses mœurs que des moyens pour le chasser. Pour Gaston Phébus, il y a deux types de loups : « Il y en a qui chassent les cerfs, sangliers et chevreuils autant que des mâtins, et ils prennent des chiens autant qu'ils peuvent. Il y en a qui mangent les enfants, à la chair plus tendre, et parfois les hommes...., on les appelle loups-garous et l'on doit s'en garder ».

Les registres des comptes, où sont consignés, entre autres, toutes les captures de loups et des primes qui en découlent, sont une source précieuse d'informations. Les signes particuliers de la bête noire, son âge, sa taille, sa santé, ses actes et ses méfaits ou encore les conditions de sa capture, sont retranscrits dans ces textes. Les exemples sont nombreux, les rapports parlent souvent de « grand leu », « gros loup », « vieille louve », « Courtaut » (sans queue), « mauvais loups », « leuf malfaisant », « malebeste »....

Il est important de noter que les tailles impressionnantes de certains bêtes ne signifient pas forcément des attaques sur des humains. Dans ces derniers cas, cela permet-il de penser qu'il s'agissait alors de loups malades, affaiblis, affamés, errants, dans une situation extrême ?

Les mentions sur des loups enragés qui sont tués régulièrement ne sont pas spécialement accusés d'attaques sur l'homme. Et les hommes mordus par un tel loup ne meurent pas de la rage. Estropiés mais vivants, ils sont parfois bénéficiaires des aumônes des seigneurs. En 1378 en Bourgogne il est écrit : « à un povre homme qui avait le bras mangé des loups : XX sous ».

Gaston Phébus donnent une réponse au loups mangeurs d'hommes et d'enfants : ils ont goûté aux cadavres des champs de bataille ou aux pendus des gibets. « Et la chair de l'homme leur est si savoureuse et si plaisante qu'après qu'ils s'y sont acharnés ils ne mangeraient plus d'autres bêtes, mais plutôt se laisseraient mourir, car j'en ai vu qui, laissant les brebis, prenaient et tuaient le pasteur ». On est tenté de s'interroger sur les bien-fondés de telles hypothèses....

Des loups ont bel et bien attaqués les hommes, parfois ils devaient être particulièrement féroces, en pleine santé, et n'étaient pas faciles à tuer. Un chroniqueur de la ville de Metz : « le dit Pierrson avec un espieux de braconnier.... Vient assaillir le dit loup, lequel, combien il fust blessé jusqu'à la mort, se dressa sur ses pieds de derrière, le cuydant prendre à la gorge comme il avoit accoustumé, avec une gueule bayée.... ».



Encore dans le Livre de Chasse du Comte de Foix, l'auteur ne s'encombre pas de décrire l'animal : « Le loup est assez commune bête, aussi n'y a-t-il pas lieu de le décrire, car il y a peu de gens qui n'en aient vu...Ils ont une grande force, spécialement par devant, et une morsure mauvaise et forte, car parfois un loup tuera bien une vache ou un jument; et il a si grande force en la gueule qu'il portera une chèvre ou un mouton, une brebis ou un pourceau, sans toucher terre, et il courra si fort, portant la bête, que si des mâtins ou des cavaliers ne le poursuivent, les pasteurs et les piétons ne pourront l'atteindre...Le loup est une bête merveilleusement habile et rusée plus que nulle autre pour garder tout ses avantages. Il ne fuira jamais trop vite, sauf dans la mesure où il en aura besoin, car il veut toujours être en sa force et en son haleine, puisqu'il en a besoin tous les jours et que chaque homme qui le voit le hue et le poursuit.... ».

Tout change avec le début de la Guerre de Cent Ans et l'arrivée de la peste. Au siècle précédent, les régions étant très peuplées, les champs cultivés omniprésents, les loups étaient cantonnés aux forêts éloignées. Mais dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, les campagnes se vident, les champs retournent en friches, les troupeaux et les pâturages sont paradoxalement plus nombreux ; Ce qui fait l'affaire du leu, notamment pour la mise bas. Les routes et les bois ne sont plus sûrs en raison des pillards et les hommes sont peu enclin à traquer la malebête.

Le loup est considéré comme le troisième fléau de cette période difficile. En 1369, Guillaume le Gros, prieur de La Bloutière en Normandie écrit : « Je commence à écrire cette histoire alors que nous avons à la fois les guerres, les loups et la tierce mortalité (peste) ».

Les seigneurs se contentent d'aménager leurs garennes, anciens champs en chasses privées. Charles VI le déplora dans une ordonnance de 1413 sur la chasse aux loups : « Plusieurs seigneurs depuis 40 ans ont fait et introduit de nouvelles garennes.... Et peuplent le pays voisin de bestes sauvages ». Cette même ordonnance cabochienne déclare plus loin : « Nous vouldons et ordonnons que la somme accoustumée estre payée à ceux qui prennent loups grands et petits, leur soit payée par nos thrésoriers et les receveurs de nostre domaine ».



Ecrit entre 1405 et 1449, le « Journal d'un bourgeois de Paris » constitue un témoignage exceptionnel sur la présence des loups dans la capitale et les campagnes environnantes. A six reprises, l'auteur consigne les événements concernant les méfaits et restitue

l'atmosphère empreinte de peur individuelle ou collective.

Au printemps 1421, les parisiens souffrent du froid et de la disette dans le contexte troublé de la Guerre de Cent Ans et des conflits entre Armagnacs et Bourguignons. Aussi, au début de l'été, « estoient les loups si affamez qu'ils desterroient à leurs pattes les cors des gens qu'on enterroit aux villaiges et aux champs ; car partout où on alloit, on trouvoit des mors et aux champs et aux villes, de la grande povreté qu'ilz souffroient par la maldicte guerre qui toujours croissait de jour en jour de ma en pire, ». Cette situation s'éternise et juste avant la première semaine d'août 1421, les loups continuent de déterrer les cadavres, phénomène fréquent en périodes de guerre, de famine ou de peste : « En ce temps estoient les loups si affamez qu'ils entroient de nuyt ès bonnes villes et faisoient moult de dyvers dommaiges et souvent passioient la rivière de Saine et plusieurs autres à neu ; et aux cymetières qui estoient aux champs, aussi tost que on avoit enterré les corps, ils venoient par nuyt et les desterroient et les mangeoient ; et les gembes que on pendoit aux portes mangèrent ils en saillant, et les femmes et enfans en plusieurs lieux, ». Ainsi, les loups ne se contentèrent-ils pas de déterrer les cadavres mais ravissent aussi les jambons pendus, tout en attaquant l'être humain.

A la fin de juillet 1423, ils s'aventurent jusque dans la capitale. Certains sont tués et promenés dans la ville tandis que les heureux chasseurs pratiquant la quête du loup reçoivent quelques argents des passants : « En ce temps, venoient à Paris les loups de toutes les nuyts, et prenoit-on III ou IIII à une foys, et estoient portez panduz par les piez de derrière, et leur donnoit-on de l'argent grant foison ».

Dans la période 1438-1439, sur la fin de la guerre franco-anglaise, la férocité des carnassiers s'accroît et les attaques d'êtres humains se multiplient. A la fin de 1438, « venoient les loups dedans Paris par la rivière et prenoient les chiens, et si mengèrent un enfant de nuyt en la place aux chatz derrière les Innocents ».

En 1439, des loups vraisemblablement enrégés sèment la désolation. Lorsque le loup Courtaut (sans queue) est tué, chacun oublie les frayeurs passées et se précipite pour voir le monstrueux fauve abattu : « En celui tems, furent les loups si enrégés de menger cher de homme, de femme et d'enfens, que en la darraine sepmaine de septembre estranglèrent et mangèrent XIII personnes, que grans que petiz, entre Montmartre et la porte saint-Antoine, que dedans les vignes que dedans les marès ; et s'ilz trouvoient un troupeau de bestes, ilz assailloient le berger et laissoient les bestes ».

« La vigille saint-Martin fut tant chassé un loup terrible et orrible que on disoit que lui tout seul avoit plus des douleurs devant dictes que tous les autres ; celui jour fut prins et n'avoit point de queue et pour ce, fut nommé Courtaut ; et parloit autant de lui, comme d'un



larron de bois ou d'un cruel cappitaine ; et disoit-on aux gens qui alloient aux champs : 'Gardez-vous de Courtaut'. Icelui jour fut mis en brouette, la gueule ouverte, et mené parmy Paris, et laissoient les gens toutes choses faire, fust boire, fust manger, ou autre chose necessaire que ce fut, pour aller veoir Courtaut, et pour vray, il leur fallu plus de X frans la cueillette ».

La dernière manifestation des fauves mentionnée dans le journal se produit à la fin de l'année 1439 : « Le XVI<sup>e</sup> jour de décembre, vindrent les loups soubdainement et estranglèrent IIII femmes mesnaigères, et le vendredy ensuyvant ils en affolèrent XVII autour Paris, dont il en mouru les unze de leur morsure ».

Autres événements relatant la présence du leu dans la capitale, d'après des documents précis :

- Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, 5 à 6 loups étaient apportés quotidiennement à Paris par les chasseurs.
- Portée de six louveteaux découverte sur la colline de Chaillot, 1461
- Le bétail acheminé vers Paris par les maquignons était suivi par les loups à l'affût d'animaux échappés.
- Un loup est tué en 1461 aux abords de l'abbaye de Saint-Germain-des-prés.
- Cadavres de chevaux mangés par les loups. Ces chevaux morts dans Paris étaient traînés hors des enceintes par mesure d'hygiène.
- Guillaume Jacob tua son 21<sup>ème</sup> loup en six mois en 1461 .
- Retour de Jacques Chatault avec un leu (Il en tua 41 en six mois en 1461).
- Deux loups tués à Pantin en 1461.
- On tuait régulièrement des loups au pied du gibet de Montfaucon.

Et ailleurs par les paysans qui pratiquaient la recherche de louveteaux, fort lucrative :

- Jehan Vaquelin, en 1454, laboureur des environs de Rouen déclare « d'avoir pris et déniché de dessous une vieille souche d'un gros arbre en une haute et épaisse touffe de genêts...cinq loups et deux louves, petits jeunes de cette année présente ».
- Jehan Merle, autre laboureur, découvrit en juillet 1454 « dans un grand terrier d'une demy aune d'aval, d'un grand et fort buisson de deux leuz et trois leupves jeunes de cette année ».
- Le chasseur Rogier le Prevostel rapporte au vicomte, officier du Roi, la capture de louveteaux et reçoit une importante prime : « ...la somme de quarante cinq solz tournois qui deubz lui estoient selon l'ordonnance du Roy notre seigneur, pour sa paine, droit et sallers, d'avoir prins et deterré d'un vieil et fort roncier.... Fait mourir a force de gens et chiens trois loups et trois leupves de ceste année, jeunes de VIII jours ou environ.... ».

De nombreux comptes-rendus de procès attestent des difficultés que présentaient le métier de berger. La population souhaitait voir le loup le moins possible par pure antipathie plus que par fatalisme. Les villageois engageaient un pasteur pour garder le troupeau et ne montraient aucune indulgence en cas de négligence de la part dudit berger. La perte de la moindre bête était toujours une catastrophe qui retombait sur le dos, ou plutôt sur la bourse bien maigre, du berger.

En 1452, Guienot Guillenot refusa la garde d'une vache borgne sous prétexte de son indocilité qui la mettait en danger face au carnassier. Le propriétaire Phillipe Fouton, furieux, fit procès au vacher et la justice donna raison à ce dernier. Mais le plus souvent, les procès sont favorables aux propriétaires malgré les efforts (et l'innocence) des bergers. Ainsi, un porcher dut rembourser le propriétaire pour un gros cochon que le loup lui prit. En novembre 1475, la justice fait de nouveau preuve de clémence : le vacher Perrenet Sassot est acquitté du remboursement d'une vache morte suite à des blessures de loup. Le dit Sassot faisait tant d'efforts pour protéger les bêtes que la justice n'y fut pas insensible. Sans nul doute, le propriétaire en conçut de l'amertume.

Dans les comptes, au registre des recettes, se trouvent fréquemment des mentions du type : « Pour un cuir de bœuf mangé par les loups en la deffaute du pasteur : 5 sous » (extrait du registre d'élevage de l'Abbaye de



Silly dans l'Orne en 1451). « En la deffaute » signifie bien « par la faute du pasteur ». Ces notes sont révélatrices de l'état d'esprit des propriétaires, quels qu'ils soient.

Dans son contrat rédigé à Bayeux en 1407 par un notaire, il est écrit : « Le dit Jehan Vincent sera tenu de garder et mettre à l'abri des loups les bêtes que Jehan Legrant mettra dans les prés ».

Le loup était bien un danger pour les éleveurs de moutons du moyen âge (il en fut de même des menaces que représentaient les soldats pillards pour les troupeaux). Pour les cochons en forêt lors de la glandée d'automne, le fauve était aussi un danger.

Avec la Guerre de Cent Ans, les loups deviennent plus nombreux et osent s'attaquer aux troupeaux de moutons en plein champ. Leur territoire recouvre alors l'ensemble des terres occupées par les hommes, villes comprises.

En suivant des registres d'élevage de provinces éloignées, il est possible de se faire une idée de l'impact du prédateur sur l'élevage ovin.

1335-1342 dans la Haute-Maine : sur 279 moutons (comptabilisés et additionnés), 39 morts par maladie, 3 victimes du loup.

1391-1408 en Champagne : sur 445 moutons, 153 morts de maladie, 5 victimes du loup.

1391 en Provence : sur 78 moutons, 2 morts par maladie, 2 victimes du loup.

Pour simplifier grossièrement : en un an, sur 100 moutons, 1 seul est mangé par le loup.

Si la menace de canis lupus sur les ovins est réelle, elle reste toute relative.

Pour connaître les moyens, considérables pour l'époque, mis en œuvre pour veiller sur les troupeaux, il est intéressant de se référer à l'abbaye provençale la Chartreuse de Montrieux qui, au XIII<sup>e</sup> siècle, emploie 25 bergers et 12 chiens pour 1200 moutons. Ailleurs, 900 bêtes sont gardés par 6 hommes et 6 chiens (de nos jours, un berger peut veiller sur plus de 1000 bêtes aidé de chiens plus performants).

Le salaire d'un berger au moyen âge n'était certes pas énorme, voire presque rien, face au prix des moutons dont on récupérait la laine.

Ainsi, le berger, même s'il protégeait son troupeau du fauve, ne le considérait certainement pas comme la plus grande menace de l'environnement comme de la société médiévale. Même si elle le craint pour ce qu'il est ou ce qu'il fait, la population rurale, notamment les pasteurs, sait qu'elle peut souvent le faire fuir d'un simple claquement de sabots. Mais pas toujours comme en témoignent les nombreux écrits cités plus hauts.

Au XX<sup>e</sup> siècle, malgré les progrès techniques, le berger est aujourd'hui plus démuni face au loup que son ancêtre médiéval.

L'image du loup ne s'améliore guère : « le loup aime la chair humaine, et peut être s'il était plus fort n'en mangeraient-ils pas d'autres », disent les Chroniques.



La faim et la guerre avaient poussé les loups à s'approcher des hommes. En ces temps de disette, les ruelles sombres jonchées d'immondices où s'ébattaient les cochons, volailles et brebis étaient un terrain de chasse inespéré. Dans les campagnes alentours, les troupeaux sont attrapés. Les loups s'approchaient des fermes afin de s'y introduire dans les poulaillers et les étables.

Certains ont pensé que le goût du loup pour la chair humaine serait né des festins que les champs de bataille leur offraient. Sur ce sujet, à toute époque, de nombreuses histoires ont abondé (particulièrement pendant la Guerre de Cent Ans).

En 1477, le corps de Charles le Téméraire sera lui aussi dévoré par les loups sur le champ de bataille.

Le 8 octobre 1472, les officiers de la Chambre des Comptes envoient cette lettre à Louis XI : « Que depuis le mois de Décembre dernier passé, jusqu'au premier jour de May en suivant et dernier passé, les loups et louves ont estranglés et mengié à l'entour de la ville de Meluns et ses environs, à moins de six lieues, tant en Brys comme en Gastinoys, XVIII<sup>e</sup> personnes, tant enfans que autres, et avec, ce ont navré ey inconvenienté plusieurs autres dont les aucuns en sont morts ».

Enfin, pour compléter la fréquente présence du leu dans la littérature, autre que celle relatant ces actes :

- « Ha ! Loup, sale bête haïe,  
Tu viens de faire une bien redoutable attaque  
De cet innocent que tu as tué ».  
(Chrétien de Troyes, XII<sup>e</sup> siècle)



- « En ce temps que j'ay dit devant  
Sur le Noël, morte saison,  
Que les loups se vivent de vent  
Et qu'on se tient en sa maison  
Pour le frimas, près du tison.... »  
(François Villon, Le petit testament, XV<sup>e</sup> siècle)

- « La femme ne peut se donner toute entière, selon la première nature du loup ; selon la seconde, s'il lui arrive d'aimer un homme éloigné d'elle, son amour est extrême, et s'il est prêt d'elle, elle n'aura pas l'air de prendre garde de lui ». (Richard de Fournival, Bestiaire d'Amour, XIII<sup>e</sup> siècle)

- Le Roman de Renart, du XII<sup>e</sup> siècle, conte la guerre qui opposa Renart le goupil au loup Ysengrin. Celui-ci n'est pas très malin, et quand Renart le doucereux lui propose une nouvelle méthode de pêche, il s'installe sur l'étang gelé, attache à sa queue un seau qu'il laisse plonger dans un trou fait par les paysans. Le goupil lui dit d'attendre, d'attendre, et le loup affamé lui obéit. Tant et si bien que l'eau se fige, Ysengrin, la queue glacée, est pris. Et voici les veneurs qui arrivent.

- Livre du Roy Modius et de la Reine Ratio (traité de chasse).

- Les Dits du Bon Chien Souillard (traité de chasse).

### *Le Loup et l'Eglise*

Dans la Génèse, il est englobé dans les bêtes sauvages. La mauvaise réputation du loup s'affirme au début de l'ère chrétienne, effaçant les symboles bienfaisants qui lui étaient alloués auparavant. Plusieurs paraboles évangélistes en font un argument de poids pour convaincre les hésitants. Saint Paul, dans les Actes des Apôtres, met en garde en annonçant que les loups vont attaquer les troupeaux.



Les doctrines de la chrétienté ont, dès le début du Moyen Age, contribué à modifier profondément les attitudes de l'homme vis-à-vis de la nature et des espèces sauvages. Dès l'Ancien Testament, le thème d'un Dieu berger se dessine ; l'un des plus vieux motifs iconographiques du III<sup>e</sup> siècle représente le berger qui défend ses brebis contre le loup.

Dès le synode de Saint Jacques de Compostelle, en 1114, l'Eglise s'appliqua à la destruction du leu en recommandant à chaque chrétien de participer aux battues. La multiplication des loups dans une région était interprétée par l'Eglise comme un recul de la foi chez les populations locales. Car le loup, incarnation du malin, ne peut être que l'ennemi de la foi chrétienne. Il est peut être le bras vengeur de Dieu comme l'indice de l'augmentation de la puissance du diable. Triompher du loup est donc pour les autorités ecclésiastiques vaincre le diable et le pêché.

« Si le loup menace de bondir sur toi, tu saisis une pierre, il s'enfuit. Ta pierre, c'est le Christ. Si tu te réfugies dans le Christ, tu mets en fuite les loups, c'est-à-dire le diable ; il ne pourra plus te faire peur » Saint Ambroise IV<sup>e</sup> siècle.

Les premiers chrétiens reprendront souvent l'image simple et forte de la brebis innocente qu'il faut protéger du loup. Tout au long du Moyen Age, cette parabole du loup noir opposé à l'agneau blanc, doux et pur, sans défense, et du pasteur protégeant son troupeau, prendra toute son importance.

L'Eglise catholique contribuera beaucoup à l'identification symbolique de loup en diable. A la fin du IV<sup>e</sup> siècle, Saint Ambroise, évêque de Milan, affirme aux fidèles que « le loup est le diable ». Désormais le leu représente une menace morale autant que physique. Il devient, en Europe, une des incarnations du Malin (à l'instar du bouc et du chat noir).

Cette image démoniaque est également diffusée par les Mystères, pièces populaires jouées sur le parvis des cathédrales. Les acteurs incarnant le Diable se couvraient d'une peau de loup renforçant la vision démoniaque de l'animal.



Dans les Bestiaires, les auteurs ne sont pas indulgents, comme le montre les textes de Pierre de Beauvais (« le loup représente le Diable... » voir la suite déjà retranscrite plus haut). D'ailleurs, « le loup ôte toute force de crier à un homme quand il le voit en premier, et cet homme ne peut recevoir le secours de personnes qui se trouvent loin de lui... ». Autrement, si le loup voit l'homme avant que celui-ci ne le voit, la malheureuse personne se trouve frappée d'aphonie par la puissance maligne du leu.

Au Moyen Age, canis lupus est donc le bouc émissaire du Malin. Capturé vivant, il était quelquefois jugé et condamné au bûcher. Les

procès se multiplient, ceux qui concernent uniquement la bête mais aussi ceux qui relient un homme, estimé corrompu par le mal, et le fauve. Les commérages sur les pactes du diable, sa présence auprès des meneurs de leus et des sorcières qui les chevauchaient pour se rendre au Sabbat, ses attaques contre les enfants apeurés, toutes ces histoires se répandent de village en village. La lycanthropie, d'abord rejeté par l'Eglise puis « reconnue » et condamnée, fait vivre à la fin du moyen âge de véritables psychoses en France.

Une autre tradition chrétienne, moins répandue, fait du loup un allié du moine.

Cette nouvelle tendance naît en Egypte au IV<sup>e</sup> siècle. Saint Antoine croise un loup qui le guide au terme de son voyage.



Saint Brandant puis Saint Colomban (VI-VII<sup>e</sup> siècle) prêchent l'amour pour tout ce qui vit. Ce dernier interdit la chasse dans les domaines relevant de son abbaye. Saint-Colomban traversa même un lieu infesté de loups mais ils se montrèrent des auxiliaires dévouées de la Foi. Un monastère fut bâti en ce lieu près de Luxeuil.

Saint Dié, au VII<sup>e</sup> siècle, continuateur de son œuvre, fut guidé par les loups lors de son arrivée dans les Vosges. Les loups lui apportèrent d'ailleurs, jour après jour, sa pitance.

Saint Florent, à la même époque, à Strasbourg, apprivoisa les loups qui saccageaient les potagers, conclut un accord avec eux, comme Saint François d'Assise avec le célèbre loup de Gubbio, et en fit ses gardiens afin de préserver sa retraite.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, en Italie, l'épisode XXI des Fioretti de Saint François d'Assise relate comment un loup qui semait la terreur dans les environs de Gubbio, ayant subi les remontrances du saint devient inoffensif et est nourri en retour par les habitants la ville.

Il émerge donc parfois de la littérature religieuse un souci d'humaniser celui qui semblait hors de toute humanité, le ravisseur des âmes et des troupeaux.

Pendant tout le Moyen Age les récits et légendes hagiographiques font la part belle aux conversions d'animaux, surtout du loup. Chaque province de France a sa belle histoire.

En Bretagne, Saint Hervé (VI<sup>e</sup>), aveugle, est accompagné d'un loup converti qui l'aide à se déplacer.

En Normandie, Sainte Austreberthe oblige un loup à prendre la place de l'âne qu'il a dévoré. Cette histoire est à l'origine de la fête du « loup vert » célébrée le





23 juin. Ce terme est une déformation de loup verse ou versé, c'est à dire converti.

Dans la vallée de la Durance, l'ermite Saint Gens utilise le loup comme bœuf de labour. Saint-Malo, ayant eu son âne dévorée par la beste, entreprit de convaincre une de celles-ci pour remplacer le pauvre domestique. Le loup le fit longtemps et fidèlement.

Saint-Norbert obligea un loup à relâcher et à épargner sa proie, une gentille brebis appétissante. Comme punition, il fut forcé de veiller sur elle.

Saint Gilles (VIè) protège certains animaux mais dirige l'énergie des chasseurs contre les malebêtes.

Vers l'an mil, Saint-Odon, attaqué par des renards ( ! ), aurait été sauvé par des loups.

Jeanne Laisne, filleule de Louis XI, qui allait devenir Jeanne Hachette fut sauvé par les loups lors d'une embuscade tendue par le duc de Bourgogne.

En Arménie, Saint Blaise obtient du loup qu'il lui obéisse et restitue le bétail volé.



Dès le Vè siècle, en Normandie, Saint Loup, évêque de Sens, lui passe une étole autour du cou. Saint Loup devient le protecteur des moutons et le patron des bergers. Mais il convient ici de s'interroger sur la relation du Saint aux loups car elle chargée d'ambiguïtés. On y voit un curieux mélange d'assouvissement et de protection de l'animal lui-même. Le fameux gâteau triangulaire de Saint Loup, distribué aux premiers pauvres rencontrés, empêchait les loups de dévorer les brebis au pâturage.

On note diverses variantes dans les légendes de Saint Loup de Troyes, Saint Loup Cammas, Saint Loup de Bayeux ou Saint Loup Hors.

La tendance à humaniser le loup se retrouve dans la littérature profane avec des textes mettant en scènes non pas des loups mais des « garoués » (hommes métamorphosés en loup). Ces personnes emprisonnés dans leur corps lupin continuaient à ressentir des sentiments humains qu'il ne pouvait plus exprimer par la parole. Par exemple : l'Ane d'Or, Guillaume de Palerne (Lai de Bisclavret...).

Petits patenôtres récités au lever du soleil ( voir également le patenôtre du loup dans le folklore relatif au carnivore) :

« Sainte Agathe, liez-lui les pattes,  
Saint Remo, serrez-lui les boyaux,  
Saint Gesippe, serrez-lui les trippes,  
Saint Grégoire, serrez-lui la mâchoire,  
Saint Loup, tordez-lui le cou ! ».

## *Symboliques du loup*



Dans les mentalités médiévales, le loup n'inspire pas seulement la peur et le rejet. L'acharnement volontaire de l'Eglise ne suffit pas à dissiper les autres images qui entourent l'animal. Une pharmacopée populaire plus magique que curative utilise les différentes parties de leu, preuve qu'on lui attribue parallèlement un rôle bienfaisant et protecteur.

La littérature véhicule elle-même deux images contradictoires : les bestiaires l'affublent de tares physiques allant de pair avec sa noirceur morale (il n'est rien de moins que le diable) et le Roman de Renart campe dans le personnage

d'Ysengrin un archétype de la balourdise qui aura la vie dure.

Les traités de vénerie en font une « beste noire » à classer parmi les « nuisibles » et à chasser non pour le manger mais pour le détruire. Ce qui est d'ailleurs l'objectif premier et intrinsèque de l'ordre de louvererie. Pourtant les lais de Mélion (1190-1204), du Bisclavret (1160-1170) de Marie de France et le roman Guillaume de Palerne (XIIIè) contiennent encore des vestiges de la riche symbolique bénéfique d'un animal

frère, guerrier ou passeur, présente dans l'imaginaire antique, celte ou nordique. Même la tradition chrétienne, si hostile, le réhabilite dans les Vies de Saints où il incarne le Repentir.

Dans ces textes où il (leu – garoué) apparaît comme « beste de cour », « intelligent », « repentir », « Père Loup », « desnaturé » ou « frère guerrier », on retrouve là la trace d'une tradition beaucoup plus ancienne et commune à beaucoup de civilisations.

Pour Gengis Khan (descendant du loup bleu), Tu Kueh (fondateur du peuple turc), Appolon et Artémis, Remus et Romulus, Siegfried, l'animal est un parent allégorique ou réel, nourricier ou biologique. L'homme ou le clan que le reconnaît pour ancêtre se dénomme « loup » ou « fils de loup ».

Dans Guillaume de Palerne, celui-ci hérite d'ailleurs de son double animal les qualités guerrières indispensables à son initiation (foudre de guerre).

Cette association du loup et de la guerre est très ancienne et trouve sans doute sa source dans les remarquables aptitudes de chasseur de la bête. Les premiers hommes n'ont-ils pas appris la chasse en observant leurs frères lupins ?

Parmi les nombreux peuples indo-européens se référant à un loup ancêtre on peut noter : les Romains et l'un des emblèmes de leurs légions, les Sabins, les Gaulois pour qui le loup symbolisait la force et la virilité (représenté sur leur casque), les Ulfhednars (hommes du nord), guerriers d'élite qui entraient en fureur par une captation de l'énergie sacrée et imitaient la stratégie des loups.

En France, le lien loup-guerrier a conduit plus de 1200 familles à porter des armoiries reprenant le fauve voire des devises « au loup » (pas forcément créées au moyen âge)

Au XV<sup>e</sup> siècle, l'Ordre de la chevalerie du Loup est fondé par Antoine de Ligne pour « manger le loup de Bourgogne », c'est à dire l'Ordre de la Toison d'Or.

Aujourd'hui encore le loup blasonne, « passant », « rampant », « courant », « iscent » les armes de villes ou de provinces, à l'instar par exemple de la III<sup>e</sup> Compagnie de Louveterie de Chevreuse (parti d'argent au vil leu de sable, iscent, lampascé et griffé, et d'azur aux fleurs de lys d'or).



Le rôle d'animal psychopompe (conducteur des âmes des morts) partagé avec d'autres canidés constitue en effet l'autre aspect dominant de la symbolique du loup dans le folklore.

Le loup est lié aux cycles de la vie. C'est à ce titre qu'on l'associe à l'hiver (mois du Loup : Wofsmund en Allemagne), espace temps entre fin et commencement, qui voit la victoire de la nuit et le repos de la terre (Wolfzeit).

Passeur d'un cycle à un autre, le loup est tout naturellement associé à l'eau, espace initiatique par excellence.

Ce rôle de passeur d'âme se retrouve dans bon nombre de textes et de mythologies : Rome et la louve de Mormolycée nourrice de l'Archéron (fleuve

des morts), Osiris chez les Egyptiens choisit de ressusciter sous forme lupine et Ouspouaout est présent sur sa barque, le loup Fenrir, fils de Loki, pour les Scandinaves est celui par qui la destruction du monde arrive (le Ragnarok), Hadès, maître des Enfers chez les Etrusques, a des oreilles de loup et porte une peau de l'animal....

Dans Guillaume de Palerne, encore une fois, le leu hérite de cette fonction de « guide des chemins périlleux », d'« ouvreur des voies », notamment des étendues aqueuses.

Cet aspect chthonien du loup doit beaucoup à sa gueule dévorante, assimilée à la porte de l'Autre Monde, la « gueule des Enfers ». Cet avalement si récurrent dans l'imaginaire médiéval et qui a contribué à sa mauvaise image symbolise en fait la descente et la remontée de l'initié qui « meurt » à son état premier pour mieux « devenir ».

La fin d'un cycle, la mort, la dissolution apportées par le leu ne signifient pas extinction. Il peut être qu'un passage, une œuvre au noir.

Comme dans Guillaume de Palerne, le loup emporte mais ne mange pas, il protège en fait, bouleversant l'ordre du monde pour mieux le rétablir.

## *Le Loup et la Médecine*

Les sorciers, guérisseurs et autres mages rustiques utilisent toutes les parties du loup qui entrent dans la préparation de remèdes empiriques et miraculeux ou servent de support à des pratiques magiques ou de sorcellerie. La pharmacopée traditionnelle du loup est « une épicerie fantastique où tout sert à tout » (Geneviève Carbonne).

Sainte Hildegarde de Bingen lui attribue des pouvoirs curatifs. Haute figure spirituelle du XII<sup>e</sup> siècle elle est à la fois réformatrice et mystique. Dans son œuvre « le Livre des subtilités des créatures divines », elle écrit : Ch. XIX : Le Loup (De lupo) « Le loup est tout à fait chaud, et il a un peu des caractères des esprits aériens et des mœurs du lion. Et les esprits aériens se plaisent en la compagnie de sa nature et l'accompagnent. Le loup attaque toujours l'homme et le mettrait en pièces, s'il le pouvait, même quand il n'a pas faim ; mais, grâce à sa nature de lion, il connaît et comprend l'homme et le flaire de loin.... ».

« Si on souffre de la goutte, on prendra, en poids égaux, des feuilles de cassis de consoude ; on les pilera dans un mortier et on leur ajoutera de la graisse de loup, en quantité légèrement supérieure ; on en fera un onguent dont on se frictionnera les points douloureux ; puis, le deuxième ou le troisième jour, on se mettra dans un bain chaud et on évacuera la goutte par transpiration.... ».

« Et si quelqu'un, à cause de maladies qui s'en prennent à sa tête, entre en fureur et devient frénétique, il faut lui raser le crâne, puis faire cuire un loup dans de l'eau, après avoir enlevé la peau et les viscères ; laver alors la tête du furieux à l'eau de cuisson, en obstruant les yeux, les oreilles et la bouche avec des linges, pour que l'eau n'y entre pas : car si ce liquide entre dans son corps, sa folie augmente comme si c'était du poison ; répéter cela pendant trois jours et même si la folie est forte il retrouvera ses esprits ».

« Si dans une maison, se trouve une peau, des poils ou des os de loup, les hommes s'y battent facilement et les esprits aériens s'y promènent volontiers à cause de sa nature mauvaise.... ».

### **Propriétés et pharmacopée lupine :**

- La dent du loup offre de multiples pouvoirs : portée en amulette, elle protège du mauvais œil et de la peur. Attachée au cou d'un cheval, elle le rend infatigable à la course. Les enfants portaient une dent (voire tout un collier) au cou, souvent enchâssée dans un pendentif . Ce collier avait le pouvoir de faciliter la dentition et de porter chance.
- Frotter la gencive d'un enfant ou d'un bébé avec une griffe calmera la douleur de la pousse.
- La peau a de nombreuses propriétés : portée en lanière autour du cou, elle rend heureux en amour. Elle préserve des poux, punaises et autres vermines.
- Les jeunes gens marchent dans des chaussures en peau de loup pour les rendre chanceux et courageux au combat.
- La moelle du pied avant gauche permet de confectionner un filtre d'amour.
- Le pied droit avant est utilisé contre « le mal des mamelles » et les « bosses qui viennent au pourceau ».
- Etre mordu par un loup protège les sorciers et guérissait les enflures et les tumeurs.
- Le museau du loup, réduit en poudre, chasse les démons, les sorciers, les voleurs....et les loups.
- La langue, portée en pendentif, rend heureux au jeu et préserve des « mauvaises langues ».
- Les oreilles grillées puis plongées dans un bouillon de chauve-souris guérit de la colique.
- L'œil séché, pendu autour du cou, protège des crises (épilepsie).
- L'œil droit, salé et lié au bras guérit des fièvres.
- L'œil rend aussi invisible et protège des serpents.
- La tête du loup accrochée ou pendue aux portes des maisons sert à résister aux charmes et aux empoisonnements.
- La poudre de sa tête guérit la douleur des dents.
- Le foie séché au four soulage les maladies du foie et les verrues.
- La chair, cœur et foie, sont efficaces contre l'épilepsie, l'hydropisie, les accouchements difficiles et la phtisie. Le cœur, pour guérir de l'épilepsie, doit être arracher d'un loup vivant et être brassé avec les cœurs de trois corbeaux.

- Le cœur rend courageux mais irascible et querelleur.
- Les intestins guérissent des coliques et les vents qui en résultent.
- Les graisses s'emploient en liniment et en collyre.
- Les os soignent la pleurésie, la sciatique et les contusions.
- La queue du loup enterré dans la cour de la ferme protège ses habitants.
- Les mamelles de louves, ingurgitées, facilitent l'enfantement en éliminant les douleurs.
- Les crottes de loup font passer les maux de dents. Pour cela, il faut avaler les excréments mélangés à du miel. Il faut prendre soin de collecter, autant que faire se peut, les crottes avant qu'elles ne touchent le sol !
- Frotter les brebis avec les crottes du loup les empêchent d'être dévorées.
- Le foie du loup, séché, réduit en poudre et mélangé à du vin, calme la toux. Grillé et mêlé à de l'eau, le foie est bénéfique contre les morsures, les piqûres et même les tumeurs malignes.
- Le fiel doit être brouillé avec des graines de concombres sauvages. Appliqué sur le nombril, il soigne et évince la constipation. Du vin, coupé au fiel, guérit la toux.
- Le pénis du loup est un puissant aphrodisiaque.
- Le lait de louve rend invulnérable et son sang est prescrit contre les douleurs d'utérus ou des intestins.
- La moelle épinière aide un mari berné à faire cesser définitivement les écarts de conduite de son épouse.
- Le port d'une ceinture de peau et de boyau est souverain contre les coliques.

Il est important de noter que certaines de ces préparations ne sont pas précisément attestées au moyen âge, elles sont plus récentes, largement répandues dans certains contrées, ce qui n'exclut donc pas le fait qu'elles aient pu être déjà existé dans des pratiques médiévales locales.

C'est le loutier, sorcier et thaumaturge de bas acabit (apparu surtout à la fin du moyen âge), malfaisant gibier de potence, qui confectionnait tout spécialement les philtres et les décoctions à base de foie de leu. Ces breuvages et ces préparations peuvent aussi servir à transmettre le mal : semer le désordre ou éparpiller le bétail dans une foire, faire taire les chiens de garde pour les voleurs.

Ce lien privilégié qui existe entre le loup, la magie et la médecine populaire met en lumière l'une des nombreuses contradictions internes à la mentalité rurale. Vivant, le leu inspire crainte, peur et méfiance : il est rejeté et haï. Mort, l'animal reste fort prisé pour ses vertus médicinales et surnaturelles.

Une autre raison plus profonde, comme en témoigne les écrits des saints avec des loups convertis ainsi que les croyances anciennes (foudre de guerre), est que le loup fascine pour ses symboles de vaillance et de repentir.

### *Patronymie et toponymie lupines*

Formés surtout à partir de racines verbales ou de diminutifs, les patronymes lupins désignaient à l'origine des chasseurs de loups ou des individus ayant une certaine empathie avec le fauve. Il est parfois délicat de savoir quel patronyme a existé dès le moyen âge, et surtout depuis quand précisément. Les registres permettent néanmoins de se former une idée, aussi retrouve-t-on : Bordeloup, Bouteloup, Canteloup, Chasseloup, Garreloup, Heurteloup, Leloup, Leleu, Landreloup, Louvard, Louvet, Louviaux, Mirloup, Passeloup, Petitleu, Pinceloup, Piedeloup.... La formation de ces patronymes est identique à celle des toponymes, dont certains ont d'ailleurs des formes équivalentes.



La toponymie témoigne aussi de la présence passée du loup dans les campagnes ; l'essentiel de ces désignations date de l'époque médiévale (mais pas toujours). Impressionnés par ces carnassiers, les hommes de jadis ont laissé une empreinte durable dans le paysage en dénommant des lieux habités et non habités. Tous ne sont pas notés sur les cadastres et beaucoup ont été transmis par la voie orale.

Des parties de terroir cultivé, inculte ou boisé, des éléments liés à l'eau ou à la roche, rappellent la présence de la bête dans ces milieux. Ainsi trouve-t-on pour exemple : la chaume aux loups, le champs des loups, la mardelle au loup, le pré au loup, le bois du loup, le ruisseau au loup, la butte aux loups, la roche au loup, la fontaine au loup, le chêne au loup (légèrement différent car ce terme désignait souvent un arbre où les chasseurs venaient clouer leur trophée), le gué du loup, la planche au loup, le moulin aux loups. Ces termes associent parfois des composantes du milieu naturel à des aménagements humains.

Très fréquents dans les régions touchées par les leus, d'autres toponymes désignent les repaires et les gîtes occupés par les fauves : Louviers, Louvière, Loubatière, et les dérivés (Louverie, Loutier, Louvetière, Loubière...). Certains autres se classent parmi les refuges du loup (notamment les mégalithes) : la cave au loup, la chambre du loup, le creux du loup, la grotte au loup, la pierre au loup, le dolmen de la roche au loup, la maisnie du loup.

Innombrables en France, les toponymes à base verbale remontent aux derniers siècles du Moyen Age. Par euphémisme, le nom désignant l'endroit où hurlent le leu et la loube (loup et louve) à la saison des amours a été formé à partir des verbes chanter, japper, bramer : Chanteloup, Canteloup, Canteleu, Chanteloube, jappeloup, Brâmes loups.... Composés à l'aide du verbe pisser, ces lieux désignent la limite de des territoires de chasse de deux meutes (peut être y a-t-il un lien avec le fait que les loups pissent pour marquer leur territoire ?) : pisseloup, Pisseleux, Pislouvet. D'autres bases verbales ont donné naissance à de multiples appellations : Petteloup, Hurteloup, Gratteloup, Passeloup.

Quelques termes font références à une caractéristique ou une partie de l'animal : Cul de Loup (désignant parfois une petite cabane reculée et obscure), La patte du leu, Le pas du loup, Le pied du loup, La queue du loup, Le saut du loup (désignant parfois un fossé).

Mais la majorité des toponymes les plus fréquents concerne celui ayant trait à la destruction de la bête, preuve tangible des préoccupations de générations de ruraux luttant contre le prédateur et marqués par sa présence générant la peur. Les fosses aux loups sont les termes les plus nombreux (ou fosse à loup, fosse à la louve, fosse loubière). Il existe également des noms avec trappe (la trappe aux loups).

Au Moyen Age, tout animal qui entre dans une église est immédiatement jugé et pendu. Selon la tradition, le loup était pendu (parfois supplicié avant) non loin de l'endroit de sa prise. Cette justice fut à l'origine des toponymes dits « le loup pendu ». Issus de ces méfaits ou de prises lors de battues et de chasses, des arbres de pendaison ont laissé leur nom au lieu et parcelles où ils se dressaient jadis : les loups pendus, le chêne pendu, le châtaignier aux loups, le chêne au loup, l'orme au loup, le poirier au loup. D'autres noms rappellent les lieux où des loups furent tués : la mort aux loups, la tombe du loup, Chasseloup, les chasselouvières.

Ils restent un certain nombre de toponymes qui peuvent trouver leur place dans les ensembles précédents ; seulement, à l'instar de certains mots cités peu avant, il n'est pas toujours évident de les dater de l'époque médiévale. Prudence donc sur certaines toponymies. Malgré tout, on trouve en France : le loup, le loup blanc, les blancs loups, Chèvreloup, Croqueloup, le port aux loups, le pot au loup.

Enfin, d'autres lieux portent le nom de Saint Loup qui préserve de la peur. De nombreuses régions qui le vénèrent ont gardé la trace dans leur toponymie locale.

Il semble que la plupart des lieux dont le nom a un lien avec l'espèce lupine soient en place dès le XII-XIII<sup>e</sup> siècles (essor des villes et villages, défrichement), d'autres se forgeant aux XIV-XV<sup>e</sup> siècles (guerre de cent ans, fermeture naturelle des milieux : reenfichement). Cependant, l'enrichissement se poursuit bien au-delà de l'époque médiévale.



*"Lettres portants deffenses à tous roturiers et non ayants droit ou charge, de chasser aux bestes grosses, rouges ou noires, ny aux oiseaux".*

*10 janvier 1396 (Charles VI)*

Charles, par la grâce de Dieu Roy de France, à tous ceux qui ces lettres verront Salut. Il est venu à Nostre connoissance par le rapport de plusieurs personnes dignes de foy, tant de nostre conseil comme autres, que plusieurs personnes non nobles, laboreurs et autres, sans qu'ils soient a ce privilégiez, ne qu'ils ayent adveu de personnes nobles ou autres, ayans garennes ou privilèges, ont et tiennent devers eux chiens, fuiront, cordes, lacs, filletz et autres engins à prendre grosses bestes rouges et noires, conils, lièvres, perdrix, faisans et autres bestes et oyseaux d'ou la chasse ne leur appartient, ne doit appartenir, par quoy, il est advenu et advient, chacun jour, que lesdits non nobles en faisant ce que dit est, délaissent à faire leurs laborages ou marchandises et commettent plusieurs larrecins de grosses bestes et de conils, de perdrix et de faisans, et d'autres bestes et oyseaux, tant en nos garennes comme en celles des nobles et autres, nos sujetz, dont il est advenu mault de fois que quand Nous et les nobles de nostredit Royaume avons voulu aller en dedans, l'on a trouvé en plusieurs lieux, peu ou néant de bestes et oyseaux, et par ce le déduit de Nous et desdits nobles a esté et est souvente fois empesché, par quoy, si remède n'y estoit mis, plusieurs dissensions, débats et destours se pourroient survenir et mouvoir entre nos sujetz nobles et non nobles, et s'en ensuivroient plusieurs autres inconveniantz, mesmement que lesdits non nobles, en persévérant en ce, sont souvent emprisonnez et pour ce traitz à grandz amendes, et per les oyseaux qu'ilz y eurent en ce faisant deviennent larrons, meurtriers, espieurs de chemins, et mènent mauvaise vie, dont par ce est advenu et advient souvent, qu'ils ont finé et finent leurs vie par mort dure et honteuse, qui est en grande confusion de nostre peuple et détrimet de la chose publique de nostre Royaume, et au grand dommage de Nous et de nos sujetz; pour quoy Nous voulons à ce estre remédié.

Sçavoir, faisons que eue sur ce grand et meure délibération de nostre grand conseil ou estoient nos très chers et très amez oncles et frères, les ducs de Bourgonhe, d'Orléans et de Bourbon, et plusieurs autres notables personnes de nostredit conseil, avons ordonné et ordonnons, par ces présentes, que dores en avant aucunes personnes non nobles de nostre Royaume, s'il n'est à ce privilégié ou de ce il n'a adveu ou expresse commission à ce de personne qui sa luy puisse ou doive donner, ou s'il n'est personne d'église à qui toutes fois, par raison de lignage ou autrement deuement ce doivent compéter, ou s'il n'est bourgeois vivant de ses possessions et rentes, ne se en hardisse de chasser, ne tendre à grosses bestes ou menues, ne oyseaux, en garenne ne dehors, ne de avoir et tenir pour ce faire chiens, fuirons, cordes, lacz, filetz et autres arnois, et au cas que aucuns desdits non nobles autres que ceux dessus déclarez sera trouvée ayant en sa maison chiens, fuirons, cordes, lacz, filetz et autres engins ou tendent aux bestes et oyseaux dessus devisez, Nous voulons et mandons que le noble ou la justice sobz qui il sera demeurant ou soubz qui il chassera, les luy puisse oster de fait sans aucune répréhension, toutes fois au temps que les pocz et autres bestes sauvages vont aux champs pour manger les bledz, il Nous plaict bien que les laboreurs puissent tenir chiens pour garder leursdits bledz et chasser les bestes d'iceux, sans que pour ce ilz doivent perdre iceux chiens, ne payer amendes, mais si en ce faisant, ilz prenoient aucune beste, ils seront tenus la porter au seigneur ou à la justice à qui il appartiendra, ou si ce non ilz restabliront ladicte beste et payeront l'amende, si donnons et mandons et commettons si mestier est à nostre amé et féal cousin et conseiller Guillem, viscomte de Melun, souverain maistre et général refformateur des eaux et forestz par tout nostredit Royaume, et à tous autres maistres requesteurs de nos eaux et forestz dessusdits, ou à leurs lieutenans, et à chacun d'eulx, si comme à luy appartiendra que nostredite ordonnance fassent publier solemnellement par tous lieux notables où ilz verront qu'il sera expédient et icelle tenir et garder sans enfreindre en aucune manière, et s'ilz treuvent aucuns faisans le contraire ou contredisant à ce, ilz contraignent à la tenir par amende et toutes voyes et manières deues et raisonnables, ainsi comme ils verront que de raison sera à faire, en tesmoins de ce Nous avons fait mettre à ces lettres nostre seel.

Donné à Paris le Xe jour de Janvier, l'an de grâce mil CCC IIIIxx et seize, et le XVIIe de nostre règne. Ainsi signé par le Roy en son conseil. J. de Sanctis.

# La Chasse au Loup

## Lutter contre le loup



Depuis que l'homme est devenu éleveur, la compétition avec le loup est réelle ; les sociétés médiévales, villageoises ou paysannes, considèrent le fauve comme un nuisible qu'il faut détruire par tous les moyens. Le loup est considéré comme un danger pour les animaux domestiques, le gibier, l'homme et même pour l'âme de ce dernier.

Cette lutte séculaire puise son origine dans une institution créée au IX<sup>e</sup> siècle pour réglementer la destruction du loup. Depuis Charlemagne, les pouvoirs en place encouragent la chasse au leu et soutiennent diverses techniques de capture élaborées. Aussi, par les actions conjuguées de la louveterie, de la chasse individuelle, des battues

collectives et des multiples procédés d'élimination mis en place par la société rurale, la menace est grande pour l'espèce lupine.

## La louveterie, une institution millénaire

Dès vers la fin du V<sup>e</sup> siècle, une loi burgonde réglemente en chasse au loup. Mais Charlemagne, dont les gardes gèrent les en place une véritable organisation officielle dans le but la prolifération de l'espèce. En 813, un capitulaire charge ses désigner dans chacun de leurs domaines des officiers dont la consiste à chasser le leu. Ces luparii tiennent leur maître destructions opérées et lui envoient la peau des bêtes. année au mois de mai, ils font poursuivre les louveteaux et prendre avec des poudres empoisonnées, des crochets, des fosses. Les adultes peuvent, de plus, être traquées par manières. Ces luparii bénéficient de privilèges.

À l'époque féodale, baillis et sénéchaux détruisent les fauves du comté, tandis que sur les domaines royaux, des louvetiers rétribués s'en chargent. La chasse au loup devient une activité fort prisée par les nobles et la royauté. Le roi Louis d'Outremer n'est-il pas mort d'une chute de cheval survenue au cours de la poursuite d'un loup.



partie la  
forêts, met  
d'éradiquer  
comtes de  
fonction  
informé des  
Chaque  
peuvent les  
chiens et des  
d'autres

dans le cadre



En 1308 apparaît le premier titre de Louvetier du Roi. Gilles de Rougeau en 1308 puis Pierre le Besu en 1323 deviennent les louvetiers de Philippe le Bel et de Charles IV.

Les louvetiers disposent toujours de privilèges et de droits. À cause de nombreux abus, Charles VI supprime par ordonnance cette fonction (les veneurs subsistent) mais, devant la recrudescence des dégâts commis par les loups, le roi rétablit la louveterie en 1404. Bien plus tard, Louis XI crée la charge de Grand Louvetier de France qu'il confie à Pierre Hannequeau.

Les techniques employées sont variées : chasse montée avec meute de chiens, traque au terrier, piègeages, chasse au tir, au filet, affût, utilisation d'armes et de composants divers.

## Chronologie de la louveterie

. **Fin du V<sup>e</sup>me Siècle : "Loi Burgonde"**  
Réglementation partielle de la chasse au loup.

### **. Au IXème Siècle : "Capitulaire de Charlemagne"**

En l'an 813, création des "Luparii", chasseurs de loups sur les terres de l'Empereur.

### **. Jusqu'à la fin du XIIIème Siècle :**

Peu de traces dû à l'effondrement de l'administration carolingienne à l'exception des années 1202, 1203 et 1206 où ont été retrouvés des états de versements et de primes concernant la chasse aux loups...

C'est le début de la militarisation de la louveterie.

### **. En 1308 :**

Apparition du premier titre de Louvetier du Roi, "Gilles le Rougeau" devint le louvetier de "Philippe le Bel".

### **. En 1323 : "Pierre le Besu" devint le louvetier de "Charles IV".**

La chasse aux loups devint de plus en plus une activité fortement prisée par l'aristocratie et la noblesse.

### **. En 1395 : "Ordonnance de Charles VI"**

Suppression du corps de la louveterie à cause d'abus de privilèges de ses officiers et par souci de popularité pour le Roi.

### **. En 1404 : "Nouvelle ordonnance de Charles VI"**

Reconstitution du corps de la louveterie avec de nouveaux privilèges.

Ce retournement de situation est dû à la recrudescence des loups qui ravagent les terres du Roi (guerres, famines, maladies à cette époque sombre).

### **. En 1466 :**

Création de la charge de Grand Louvetier de France par "Louis XI", qui le remet à un grand officier de la couronne issu de la noblesse : "Pierre Hannequeau".

Par la suite, c'est "Antoine de Crèvecoeur" qui lui succéda à la charge de Grand Louvetier.

### **. En 1479 :**

C'est au tour de "François de la Boissière" d'être nommé Grand Louvetier de "Louis XI".

### **. En 1520 : "Ordonnance de François Ier"**

Réorganisation et officialisation de la louveterie en tant que grande institution militaire royale. (début de la Renaissance)

## **Droits et privilèges de la louveterie**

### **Au IXème siècle :**

- Autorisation du port de l'arme,
- Exempt du service dans les armées,
- Droit de gîte dans les campagnes avec leur équipage,
- Prélèvement de la "quête du loup", prime pour la chasse au loup (la peau de l'animal faisant foi) et la protection des habitants, payée généralement en nature.
- Réquisition d'une mesure de grains sur les levées faites pour le compte de l'Empereur, puis du Roi,

### **A partir du XIIème siècle :**

- Exempt de la "Taille", taxe personnelle,
- Autorisation du port des couleurs du Roi,
- Exempt des patrouilles de garde, de guet et des corvées des Gens d'armes.

### **Au début du XVème siècle :**

- Prime de deux deniers Parisis par tête de loup, quatre deniers Parisis par peau de louve dans toutes les paroisses situées dans un rayon de deux lieues autour de l'endroit où la bête à été prise.

### **Au XVIème siècle :**

- Droit de chasse à cour deux fois par mois dans les Forêts Impériales,
- Entretien de son équipage par le Trésor Royal.



## *La lutte individuelle*

Très souvent, avec des moyens de fortune, les paysans affrontent seuls le loup qui s'aventure près de la bergerie ou surgit dans les pacages. Isolée, fortuite, spontanée et irréfléchie, effectuée par des gens armés ou non agissant seuls, cette chasse individuelle devient un acte de légitime défense qui s'oppose à la chasse collective, organisée et réglementée.



Dès le XV<sup>e</sup> siècle, les ruraux obtiennent le droit de chasser le loup sans que cela porte atteinte à un quelconque droit seigneurial. Dans une ordonnance cabochienne de 1413, Charles VI affirme que toute personne puisse prendre des loups et des loutres sans porter préjudice aux droits de garenne des seigneurs, et même de recevoir une paie pour cela.

Lorsque le paysan se retrouve face à la malebête, la destruction se fait le plus souvent par des moyens de fortune, c'est-à-dire avec ce qu'il a sous la main : serpe, hache, faux, fourche, fléau, houlette, bâton peuvent devenir des armes redoutables.

Versées depuis des temps reculées, des primes incitent les ruraux à lutter contre le loup en le détruisant. La traque de louveteaux, au printemps, devient même parfois une activité fort prisée car lucrative.

Les premiers Capétiens rétribuent chaque fauve tué dans leurs domaines : par exemple, le Journal du Trésor de 1297 constate une dépense de soixante sols pour la prise de douze louveteaux. Mais dans certaines seigneuries, aucune compensation financière n'existe : dans quelques localités, les paysans étaient soumis à l'obligation de chasser eux-mêmes les animaux nuisibles par corvée. Charles V, par un édit de 1377, exonère les habitants de Nogent-sur-Marne de la charge de poursuivre les loups, sangliers et autres bêtes nuisibles dans la forêt de Bondy, moyennant redevance de trois charretées de foin pour le service du Roi à Vincennes.

## *L'art de piéger le loup*



Le chasseur utilise une multitude de pièges et de moyens élaborés pour lutter contre canis lupus. Au fil des siècles, habitué à observer les comportements du gibier, l'homme met au point des engins et des ruses pour tromper et capturer les bêtes sauvages. Les progrès des techniques de la chasse au loup suivent ceux de la civilisation.

D'ailleurs, les traités d'agriculture et les ouvrages de chasse donnent mille et une façons sournoises et procédés infailibles pour prendre le loup. Au XIV<sup>e</sup> siècle, le Livre de la Chasse du Comte de Foix, Gaston Phébus, richement illustré de superbes miniatures, décrivant avec minutie les techniques de

chasse et de piègeage, servira de référence à des générations de de veneurs. Résumant les diverses manières de prendre la bête Comte Phébus note : « On le prend soit à force ou aux lévriers ou aux cordes ; mais s'il est pris en un lac ou autres cordes, qu'elles soient, il les coupe merveilleusement vite avec ses arrive assez tôt pour le tuer. On le prend aux fosses, aux hausse-pieds et poudres venimeuses qu'on leur donne dans de de beaucoup d'autres manières ».



chasseurs et  
noire, le  
soit aux lacs  
quelles  
dents, si on  
aiguilles,  
la viande, et

Les panneaux s'utilisent également pendant le Moyen Age. Ces filets de forte ficelle de sept à huit pieds de haut et de quatre ou cinq cent de longueur, tendus au moyen de câbles tombent sur le loup attiré par un appât et l'enveloppe quand il donne sur les rets.



En 1379, dans le Livre du Roy Modius et de la Reine Ratio, Jean de Ferrières explique l'utilisation de ce piègeage : « Les panneaux doivent être forts, légers et fins, de fil filé, cordé et très peu tordu, et vos chiens et vos défenses seront postés bien loin du buisson, au-dessous du vent. Tends tes panneaux dans des fourches aussi haut qu'un homme peut lever le coude (...). L'homme qui porte le panneau le mettra en écharpe par-dessus son épaule et devra aller à reculons à travers le fourré, et un autre derrière lui posera et serrera le panneau de la même façon qu'on met un panneau à lapins (...). Si un loup vient, le garde doit le laisser passer son affût, puis lui jettera un de ses bâtons sans sonner mot, car s'il parlait le loup rebrousserait chemin. Si le loup donne dans le panneau, le garde lui mettra le bâton qui lui

reste dans la gueule et le tuera d'un coup d'épée.

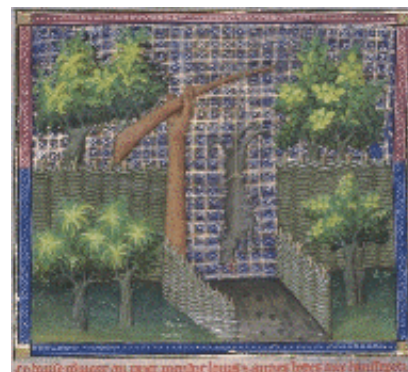
L'usage de la fosse au loup se constate à la période médiévale. Creusé dans un endroit non inondable, une clairière, une lande ou à l'orée d'un bois, ce trou de quatre ou cinq mètres de profondeur doit être plus large au fond qu'à l'ouverture, afin que les parois soient en surplomb. Ainsi, le loup pris au piège ne pourra s'échapper. Au milieu de la fosse, on plante un pieu surmonté d'une petite plate-forme tenu au bord par des baguettes excessivement fragiles ; puis on recouvre le tout d'herbes, de feuilles sèches, de paille, suivant les localités. Sur la plate-forme, on attache un appât, souvent une oie ou une cane vivante. Le loup est alors attiré par la proie et tombe au fond de la fosse où se trouve parfois, pour plus de succès, un pieu acéré.



La chambre à loup est une variante de ce type de piège (aussi appelé cage à pieux, parc ou « louvière »). L'idée est de former une enceinte circulaire d'environ une toise de diamètre avec des pieux solidement plantés en terre à la distance d'un demi-pied (de sorte de faire une clôture circulaire). Au centre de l'enceinte se trouve une brebis vivante, attachée et possédant plusieurs sonnettes au cou. On plante ensuite d'autres pieux également dispersés de six pouces entre eux, pour former extérieurement une seconde enceinte éloignée de la première d'environ deux pieds. On laisse à cette seconde enceinte une ouverture, avec une porte du côté gauche, qui permet au loup d'entrer seulement à droite. Une fois entré entre les deux enceintes, la bête va toujours de l'avant, espérant saisir la proie ; et quand il est parvenu à l'endroit par

lequel il est entré, ne pouvant se retourner, il ferme lui-même la porte en allant de l'avant. Le fauve est alors capturé vivant.

Les piègeurs confectionnent aussi des hausses-pieds composé de taillis, dont on courbe le sommet jusqu'à un mètre de terre qu'on retient ainsi courbé en le faisant entrer légèrement dans faite à quelque arbre qui se trouve en face, ou à un pieu qu'on exprès. A ce brin de taillis est attachée une cordelette, chanvre, qui forme un nœud coulant. On place la boucle dans que doit suivre l'animal et lorsque celui-ci s'engage dans la mouvement qu'il imprime au brin de taillis le fait sortir de Ce brin se redresse avec rapidité et enlève de terre soit par le par le cou, le loup qui s'est prendre dans le nœud



« d'un brin environ et une encoche enfonce souvent de la coulée boucle, le l'encoche. pied, soit laissé coulant ».



L'utilisation de boulettes de viandes farcies d'aiguilles montre à quel point l'homme a su concevoir des moyens atroces pour éradiquer les bêtes sauvages. De nouveau, l'oeuvre de Gaston Phébus apporte de nombreuses

précisions : « on peut prendre aussi les loups aux aiguilles, de la manière suivante : on aura autant d'aiguilles qu'on voudra et on les réunira deux par deux, l'une près de l'autre, avec du crin de cheval ou de jument, et quand on aura lié six ou sept rangs, on tordra une aiguille dans un sens et l'autre en sens contraire. Quand elles seront bien crochues, on les remettra en place l'une auprès de l'autre et on les glissera dans un morceau de viande plus épais et plus long que les aiguilles elles-mêmes. Puis le chasseur fera sa traînée et laissera ensuite un morceau de viande en un lieu et un autre plus loin. Et les loups qui viendront, poursuivant la traînée, trouveront ces morceaux de viande enveloppant les aiguilles et, comme ils seront petits, ils les engloutiront sans les mâcher. Quand la viande sera digérée, les aiguilles tordues se redresseront, et se mettront en croix, et perceront les boyaux du loup qui en mourra. On fait de même avec des crochets semblables à des hameçons, avec un bec de part et d'autre ; mais les aiguilles sont préférables ».

Si en 813, Charles Magnus invite les luparii à prendre les des poudres empoisonnées », il semble que l'utilisation, bien Moyen Age, n'ait vraiment pas été le mode principale de la bête. Il n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire d'empoisonner un loup. Quoique très vorace, il est aussi très éventa la moindre trace de l'homme et il faut user de moultes dans la préparation de l'appât. De plus, certaines substances pas, entraînant de simples vomissement mais engendrant une accrue de la bête pour ces leurres. L'emploi de poison restait attesté tout au long du Moyen Age mais il représentait un pour les louvetiers. En effet, le loup allait mourir au fond du bois et de ce fait, il n'était pas retrouvé. Pas de loup, pas de prime pour le louvetier.



loux « avec que réelle au destruction de méfiant ; il précautions ne le tuent méfiance tout de même inconvénié

En 1336, les louvetiers bourguignons achètent « onze chevaux pour faire amors pour pandre et empoisonner les ditz loups ». Un exemple de cette mésaventure causée par la non retribution de la chasse lorsque l'animal, pourtant mort, n'était pas présenté aux autorités, arriva en 1336 à Nicolas le Louvier. Ce dernier expliqua pourtant les faits du Duc qui n'en tint pas compte dans le calcul de la prime : « Pour le salaire dudit Nicolas qui ou dit temps trouva quatre loups mors des poisons qui il faisoit seing plusieurs autres loups que on ne pot trouver. Pour chacun des dits loups : XX sous. Pour ce : 4 livres ». Vingt sous égalent une livre, le pauvre louvetier a donc été payé pour quatre leus malgré les autres « que on ne pot trouver ».



Aussi les louvetiers bourguignons, plus soucieux du poids de leur bourse, préférèrent-ils les filets et les pièges qui leur assuraient de rapporter un trophée. Le souci de leur salaire alla même plus loin : pour s'assurer, en quelque sorte, la sécurité de l'emploi, les louvetiers épargnaient les louves dans la mesure du possible. Des comparaisons sur le nombre de prise (mâle et femelle) entre deux régions sont flagrantes. La première, Bourguignonne, employait des officiers de louveterie, la seconde, la Normandie, n'en employant pas.

En Bourgogne, le nombre total de loups pris est largement supérieur mais il n'existe pas d'équilibre entre loups et louves. Les mâles étant très amplement chassés alors que les femelles, dont les dominantes qui se

bénéficient de certaines faveurs. Il n'était qu'une louve prise vivante dans un piège dans une chambre à loup) soit relâchée, gage la profession.



reproduisent, pas exclu (par exemple de l'avenir de

*Huée et battues collectives*

Les huées, traques ou battues aux loups, n'entrent pas dans les actes de légitime défense ou de chasse individuelle, mais représentent l'aspect collectif de la lutte contre le prédateur. Elaborés par la seigneurie et surtout les louvetiers, jouissant de cette prérogative, elles réquisitionnent la population rurale. Ces battues illustrent la volonté du pouvoir de prendre en main la destruction de l'espèce.



Le louvetier pouvait survenir à n'importe quelle période de l'année et imposait aux villageois de dures journées de chasse. Plusieurs villages pouvaient être appelés pour se joindre à ces « hues ». La louveterie avait pour cela une mauvaise image car elle faisait perdre du temps précieux aux paysans déjà accablés par le travail et en plus ils n'étaient pas payés. Pire, selon les lieux et les époques, ils devaient participer à la rétribution du louvetier. L'ordre pouvait également être donné par le seigneur, qui se chargeait alors de sa réalisation et de son organisation.

Les rebellions faites aux louvetiers ne manquèrent pas, mais ce n'était que juste retour des abus que perpétuaient ces veneurs au nom de leur droit.

Les battues aux loups, bien que cela n'était nullement obligatoire, se déroulaient surtout au printemps (mise bas des louves) et en hiver (loups affamés). En règle générale, une « hue » était organisée : on distinguait les traqueurs et les tireurs. Les premiers, gens du monde rural, se contentaient de rabattre les animaux vers les seconds, officiers louvetiers, veneurs et seigneurs. Les chiens accompagnaient les traqueurs mais il était interdit pour un paysan de chasser une autre bête. Les tireurs étaient embusqués à un point stratégique mais ils pouvaient aussi les chasser à cheval. Une battue mineure pouvait donner lieu à une chasse à courre.

Une autre type de chasse au loup est la chasse à courre. Elle ne concerne que l'aristocratie et ses hordes de louvetier. elle est normalement destinée à des chasses plus nobles celle du cerf (bêtes rouges) et du sanglier.

Elle consiste à repérer et à poursuivre l'animal à cheval meute de chiens. Quand le fauve est épuisé, il est tué à épieu, d'une lance, d'une dague ou, plus noble, d'une épée.

La chasse à courre, exclusivement réservée aux seigneurs, personnel nombreux et expérimenté : veneurs ou chasseurs louvetiers appelés pour l'occasion ou alors permanents du valets de chiens. L'éducation d'un bon veneur est décrit dans le Livre de la Chasse du Comte de Foix. Les chiens (deux races : ombriens et molosses) occupent une place importante. Sélectionnés et élevés dans cet optique, ils sont pris en charge par le personnel spécialisé.

De grandes chasses au loup, certaines légendaires, se sont déroulées sur plusieurs jours, entraînant l'équipage à de grandes distances du domaine.

Enfin, la chasse à tir se fait à l'aide d'arcs ou encore d'arbalètes. Utilisé lors de la battue, en affût (avec appât...) ou en tir à l'approche (tir au guet), la chasse à tir était surtout employé pour le cerf et le sanglier.



Cette dernière qui plus est telles que

avec une l'aide d'un

exige un (dont des domaine), longuement



Dans tous les types de chasse, et surtout certaines, le chasseur doit déjouer l'odorat du loup et occulter l'odeur humaine par une autre plus forte, celle d'une charogne ou d'une matrice de louve en chaleur. Aussi l'utilisation d'appâts va de pair avec les autres procédés de piégeage. Il faut attirer les fauves près des fosses et des pièges en faisant des traînées consistant à promener une charogne (parfois empoisonnée) dans des endroits supposés fréquentés par une meute. On laisse ci et là des morceaux de viande. Pour une chasse au tir par exemple, le veneur doit se souiller pour masquer son odeur humaine, il s'entoure de nombreuses précautions, du simple effacement de ses odeurs derrière lui jusqu'au frottis d'excréments de loups sur ses habits.

N'oublions pas, à travers l'évocation de ces différents chasses au leu, la pratique la plus répandue et la plus fructueuse pour le peuple : la recherche de louveteaux (autorisée à tous). Même si la découverte des tanières étaient le plus souvent le fruit du hasard que le résultat d'une quête méthodique (la louve cache bien ses petits). Malgré tout, ces chasses paysannes groupées se développent sous l'autorité de louvetiers amateurs (souvent de simples laboureurs qui s'octroient le titre et grands spécialistes, transmettant leur savoir à leurs Jusqu'au jour de juillet 1492 où, lors d'une grande battue gens et de chiens », une fillette est malencontreusement une loup dans un buisson de bruyères et meurt par un d'arbalète. D'habitude, les paysans s'armaient de d'épieux ou de dagues.... Pour sa défense, Pierre soutint que l'enfant « était vestue de drap assez semblant loup » et que la nuit précédente, il lui semblait que les « hullent autour de sa maison ».



deviennent de descendants). à « force de prise pour carreau fourches, Charbonnier à peau de loups

Malgré toutes les tentatives, individuelles et collectives, ou organisées, pour détruire canis lupus, l'animal rôde sur les terres pendant tout le moyen âge. Le loup fait partie intégrante de l'environnement de l'homme médiéval. Même la louveterie, institution officielle, n'arrive pas à enrayer la progression des effectifs lors des grandes crises de la fin du Moyen Age.

spontanées

## *Le folklore du loup*

Dans la mentalité médiévale et la culture populaire, le loup jouit d'une place privilégiée. Ce fauve sauvage véhicule, catalyse et porte en lui les craintes et les fantasmes. La peur du loup n'est pas un vain mot, notamment parce qu'il symbolise le Bien et le Mal. L'Eglise s'efforce de rapprocher la malebête du diable en personne alors que les paysans transmettent mille histoires à son sujet, des plus terrifiantes aux plus étranges, voire simplement cocasses. Canis lupus, plus que nul autre animal sauvage, est forment ancré dans la mémoire collective.

Considéré comme un fauve à part, redouté, maudit et mystérieux, le loup joue un rôle important dans la vie des paysans et des villageois : dans la réalité quotidienne où il fait affronter ses méfaits, mais aussi dans l'imaginaire populaire où il tient une place omniprésente.

Tour à tour perçu comme un bête cruelle, méchante, génératrice de plaies et de malheurs, le loup peut l'être aussi comme un animal stupide, poltron et facile à circonvenir.

### *Croyances relatives au loup*



Selon les provinces, les ruraux affublent le loup de vocables différents. À ce propos, il n'est pas toujours possible de savoir quand une détermination est réellement apparu ; le leu étant le mot le plus usité pour décrire l'ensemble de l'espèce.

En employant un surnom ou une périphrase, on empêche l'animal de surgir et de faire du mal. Certains pêcheurs, ou paysans., évitent de prononcer son nom car cela provoquerait ses méfaits.

Les légendes de création dualiste expliquent l'origine des animaux sauvages et domestiques (ferus et mansuetus) ; certains sont la réplique du diable à l'œuvre divine. Dans certains pays, il est dit que lorsque Dieu fit le chien, le Diable riposta par le loup. Ailleurs le fauve apparaît comme la réponse diabolique à la création du mouton, conception divine par excellence. Ainsi s'établit une concurrence entre le Bien et le

Mal, thème que développera jusqu'à l'exacerbation l'église médiévale.

Sur cette même base, s'est transmis l'idée que le loup ne peut regarder derrière lui qu'en se retournant complètement car sa tête ne peut se retourner seule. Beaucoup de régions livrent ainsi une explication légendaire à telle ou telle caractéristique ou prétendue anomalie physique du loup.

Les préjugés sont d'ailleurs très nombreux et sont souvent liés aux chiffres.

De la rencontre avec un loup naissent de multiples présages et pratiques coutumières pour se préserver de l'animal.

Le fauve peut alors être signe de bonheur, de chance, de fortune ou de réussite dans les affaires. Mais la bête peut aussi apparaître comme messager, notamment de malheurs. Témoin ce récit dans lequel un carnassier, fourvoyé dans une église d'Orléans en 988, prédit des catastrophes : « Une nuit que les gardiens de l'église de l'évêché s'étaient levés comme à l'ordinaire pour ouvrir les portes aux fidèles qui venaient en foule chanter laudes et matines, un loup se jetant devant eux, entra brusquement dans l'église, saisit la corde suspendue à la cloche et, l'agitant avec force, se mit à sonner le tocsin. Les assistants interdits par cette apparition, poussèrent de grands cris et quoiqu'ils n'eussent point d'armes, ils parvinrent cependant à chasser l'animal. L'année suivante, toutes les maisons et les églises du même Orléans furent la proie des flammes et personne ne douta que la malheur n'ait été annoncé par le tocsin du loup ».

Depuis le Moyen Age, le loup passe pour avoir un pouvoir de fascination. Pour préserver son troupeau, la bergère doit voir le loup en première, c'est-à-dire avant que la bête ne la voit elle-même. Charmé, le fauve devient alors inoffensif. Mais s'il la surprend, épouvantée, elle ne peut émettre aucun son. La frayeur causée par la surprise d'une rencontre avec le prédateur – lorsque celui-ci pose son regard en premier – génère un spasme glottique accompagné d'aphonie. De nombreux témoignages illustrent cette particularité engendrée par le pouvoir du loup.

Enfin, pour conjurer ce vilain sort dont le loup est censé être l'instigateur (l'aphonie peut durer plus d'une semaine), il exista plusieurs procédés (se décoiffer et courir face au loup, faire une offrande à Saint Loup....).

### *Procédés magiques et empiriques*



Face au danger représenté par cet animal sauvage, le monde rural dispose d'innombrables moyens de défense : des procédés traditionnels empiriques, souvent magiques, fondés sur l'observation et la connaissance des mœurs du loup et des procédés matériels mettant à contribution objets et outils du quotidien.

Parmi les plus anciens, les prières aux formules précises et diverses incantations ont, soi-disant, le pouvoir d'éloigner le prédateur, de l'empêcher de commettre ses exactions, et plus concrètement de préserver les hommes et les troupeaux. Le célèbre Patenôte du Loup en est un parfait exemple.

« Au nom du Père, du Fils, du Saint Esprit, loups et louves je vous conjure et charme, je vous conjure au nom de la très sainte et sursainte, comme Notre Dame fut enceinte, que vous n'ayez à prendre, ni écarter aucune des bêtes de mon troupeau, soit aigineaux, soit brebis, soit moutons.... ni leur faire aucun mal ».  
(patenôte du loup de 1741 certes, mais assez fidèle aux prières médiévales).

Les variantes régionales de cette prière, comme des autres procédés, sont presque infinies.

« Louve, louve ou louvinet, je te conjure de la part du grand Dieu vivant ; tu n'auras pas de pouvoir sur moi ni sur les bêtes qui sont à ma charge, pas plus que le grand Diable n'en a sur le prêtre à l'autel, quand il célèbre la messe : Que le bon Saint Georges te ferme la gorge, Que le bon Saint Jean te casse les dents » (Ardennes).

« Pater du loup, ventre vidé, ventre saoul, sauf chez moi, va-t'en partout » (Gascogne).

Il pouvait arriver à la bergère de réciter un Pater à l'envers quand elle voit venir le loup.

Certains bergers faisant de plus ouvertement profession de sortilèges et de magie (sous le regard sévère de l'église) afin de louer leurs services en tant que gardien de bétail. Ils préservaient les bêtes du prédateur en usant de charmes et de cercles.

Effectuées à des jours précis, certaines coutumes étaient sensées protéger les bêtes de la dent meurtrière du loup. Les cérémonies presque rituelles variaient d'un pays à l'autre : « faire faire carnaval au loup » en lui partageant des reliefs de repas à Mardi Gras, jeter une omoplate de mouton par-dessus le toit de la bergerie en prononçant une formule afin de préserver le troupeau pour l'année, préparer une palette de porc dont les restes mangés à Pâques ou à Mardi Gras étaient jetés du toit jusqu'au lointain, etc.... Un de ces procédés ritualisés le plus connu est certainement le fameux Gateau du Loup à la forme traditionnellement triangulaire. À noter également, l'existence de la Tuile à Loup qui, par son ouverture dans la toiture, permettait de faire siffler un son que les paysans espéraient répulsif lors des soirées ventées. L'orifice permettait, à défaut, de voir la bête venir.

Les pratiques occultes visant à la protection du bétail, les coutumes pastorales accompagnées d'incantations, les prières adressées aux saints se développent tout au long du moyen âge. Les préparations magiques et les petits objets liés à la superstition ( produits à partir d'une « pièce » de l'animal ou d'un instrument de la vie quotidienne dont la vocation était à l'origine totalement différente) suivent une même évolution créatrice.

Exemple de la superstition collective : la bergère cache le nombre précis de ses moutons car dévoiler le chiffre exact les exposerait à le voir prochainement réduit par le fait du loup. Les bergères recourent très souvent à des saints protecteurs du bétail : Sainte Geneviève, Saint Blaise, Saint Gilles et surtout Saint Loup (de par son nom qui met le lien avec son homonyme sauvage).



Pèlerinages et offrandes restent des pratiques habituelles dans le monde pastoral. Des sites affiliés à certains saints permettent de ne plus craindre le loup après y avoir été en pèlerinage. Par exemple, sainte Agathe empêche les hommes et les bêtes qui ont été en pèlerinage d'avoir peur du loup. Saint Hervé protège du carnassier ceux qui ont lui fait offrande (de beurre), ce saint aveugle avait lui-même été guidé par un loup.

Ces croyances mêlent la religion populaire à des pratiques issues du paganisme ancien. En s'imposant, l'église a transformé certains rites et les a orientés vers la vénération d'un saint et la possession d'objets de culte.

Parallèlement à ces procédés secrets empruntés ou non de croyances religieuses, il existait au moyen âge de nombreux moyens matériels de protection et de préservation. Des pratiques simples, souvent collectives, mettent à contribution divers instruments et objets courants. Ces moyens de défense primaire visaient surtout à faire fuir la bête.

Le cri « Harloup ! » ou « Au loup ! » retentissait dès que la bête était vue (en premier bien sûr), chacun sort alors de chez soi avec fouches et bâtons pour courir sus à l'animal. Dans les pâturages, les berges communiquent grâce à des cris et des cornes qui leur permettent de signaler la présence probable d'un loup.

Les objets les plus communs n'ont qu'un seul but : mettre la malebête en fuite. Quand un loup apparaît, le berger quittait ses sabots et les frappait très fort l'un contre l'autre. Le bruit effrayait le fauve. Dans d'autres cas, un simple jet de pierres suffisait. Des petits instruments en bois vrombissant ou cliquetant pouvaient aussi être utilisés (plus tard appelé rhombe ou remette). Des colliers à loups protègent efficacement les chiens de garde. Partout, les paysans constatent que la bête noire a peur de la lumière : le feu était donc largement employé pour éloigner l'animal. La fameuse lanterne à loup était connue pour son efficacité accrue en raison de petits trous et des découpes qui donnaient des lueurs scintillantes.

Enfin, privés d'armes en général, les ruraux se défendaient avec des fouches à loups (à deux piques espacées d'une gorge de loup, voire d'une dent centrale supplémentaire).

Un indice de la forte présence du loup dans les mentalités se relève également dans l'abondance d'objets de la vie quotidienne qui ont emprunté leur nom à l'animal, ou à une de ses parties anatomiques, bien que leur emploi n'ait strictement rien à voir avec le fauve pour s'en protéger ou pour l'abattre.

Il en est de même pour certaines espèces animales ou végétales. Par exemple dans ce dictionnaire loupin : queue de loup, tête de loup (brosse) dent de loup (clou), louve (outil de fer), étapier du loup (bourreau)... Loup de rivière (loutre), loup de mer, l'herbe aux loups, la vesse-de-loup, la gueule-de-loup, le loupin...

## *Mentalités, croyances et légendes*

Les traditions populaires contribuent à enrichir la fascination qu'exerce le loup sur les hommes, en excitant profondément l'imagination et en influençant les mentalités. L'antagonisme entre l'homme et le loup apparaît aussi comme une lutte pour la maîtrise de l'environnement entre l'un qui domine l'espace domestique et l'autre le milieu naturel et sauvage : cette dualité se retrouve dans le folklore paysan. Ainsi le vocabulaire, les contes et les légendes traduisent-ils ces oppositions et ces affrontements séculaires entre deux êtres qui veulent s'approprier l'univers de l'autre.

Le vocabulaire employé au moyen âge pour décrire canis lupus est révélateur de son image négative. Cette désignation de « nuisible », de « bête malfaisante », de « mauvaise bête », de « fauve », de « grand leu » ou encore de « bestes noires et féroces » se retrouvent aussi bien dans la littérature que dans les perceptions populaires.

Le loup inspire la crainte et suscite la peur, surtout chez les enfants impressionnés par ces hurlements nocturnes. Dans le monde rural où règne préjugés et superstitions, les gens ont peur du sorcier, des tempêtes, de la peste, des gens de la guerre et du loup. Ces peurs sont presque viscérales, permanentes ou cycliques, et font partie de l'environnement psychologique des ruraux de jadis. Elles s'entretiennent lors des veillées ou cours desquelles récits et histoires merveilleuses entraînent les assistants sur les chemins du fantastique et de l'irréel. Le « méchant loup » y prendra plus tard sa forme.



Les sociétés paysannes et ecclésiastiques diffusent l'image d'un fauve carnassier, épouvantable et cruel, susceptible par l'évocation de sa seule présence, de mettre en péril le cours des choses ou de rétablir un ordre menacé. Autant les paysans craignent pour leur corps et leur bétail, autant l'église met en garde contre les attaques sournoises du malin prêtre à s'emparer des âmes humaines (image diabolique). L'épouvante règne alors et le soir, les habitants hésitent à sortir de leur habitation.

Certes, les méfaits du loup sont avérés, surtout en période de guerre, ce qui permet aussi l'amalgame avec les autres fléaux que redoutent la civilisation chrétienne (pillards, meutes, épidémies, famines...). De véritables psychoses s'emparent des populations paysannes tant que la malebête n'a pas été détruite, alors que les histoires les plus extraordinaires continuent à se diffuser.

## *Proverbes et expressions*

Dès 1560, Estienne Pasquier écrivait dans ses « Recherches de la France » : « Le loup entre les bestes sauvages nous a été si commun ou si odieux que, par-dessus tous autres animaux, nous en avons tiré plusieurs proverbes de lui ». Cette note, datant d'après le Moyen Age, permet néanmoins d'affirmer que beaucoup de ces proverbes existaient déjà dans la période médiévale, et pas depuis son dernier siècle. La grande richesse des expressions régionales et des proverbes passés dans le vocabulaire courant, parfois encore usités de nos jours, attestent de l'impact du loup dans la culture populaire.

Proposer une liste serait inutile tant chacun en connaît bon nombre, alors voici simplement quelques expressions plus « rares » :

- les loups ne se mangent pas entre eux - le loup n'engendre pas de moutons - le loup ne chante pas quand il a faim - la faim fait sortir le loup du bois - le loup ne chasse pas autour de chez lui - dites Pater au loup il vous répondra agneau - à chair de loup dent de chien - tandis que le chien crie le loup s'enfuit - berger qui vante le loup n'aime pas les moutons - à mauvais berger loup engraisé - qui se fait brebis le loup les mange - brebis comptées les loups les mangent - pendant que le loup chie la



- brebis au bois s'enfuit - mort du louveteau vie de l'agneau - pour l'amour d'un bœuf le loup lèche la charrue - cent loups ne craignent pas une chèvre - cheval sur ses gardes ne sera pas mangé du loup ;
- Ce qui «ironique» (c'est là le lot des proverbes), c'est qu'usant de l'image du loup, ces dictons parlent souvent d'affaires humaines.
  - Mais aussi, diverses façons de parler : tenir le loup par les deux oreilles (hésiter) - ne pas se moquer du loup avant d'être sorti du bois - il n'y a pas de méchant lièvre ni de petit loup - se jeter dans la gueule du loup - avoir vu le loup - entre chien et loup - à pas de loup - hurler avec les loups - à la queue leu leu.....
  - D'autres expressions font référence à des croyances plus anciennes et à des préjugés transmis depuis plusieurs siècles : certaines sont nées du fait de superstitions sur les actions malfaisantes du regard du fauve (comme être enrhumé, ou aphone) : « il a vu le loup » ! Pour décrire un bâtard : il est comme le loup, il n'a jamais vu son père. D'un beau parleur : il sait tout, il a mangé du foie de loup.



Les noms du loup : Guillaouïc ar bleiz, Yann, Gabriel, Pied Déchaussé, Patte Grise, Jean, Guillaume, Chien des Bois, Vile Bête, Grand Chien Courant, Malebête, Bête Noire (aussi pour d'autres animaux) ; mais le plus courant : Leu (loupe, leupve, loup, louve, leux).

Ces différents noms sont surtout cantonnés à des provinces précises (Bretagne, Provence...). Certains ne sont peut être apparus qu'après le Moyen Age (« Leu » est bien sûr largement employé pendant toute la période médiévale).

### *Le loup dans la littérature orale*

Dans la culture populaire de tradition paysanne, notamment médiévale, la place du loup occupe un rôle privilégié, transmis par la littérature orale. Le folklore enfantin avec ses jeux, rimes et comptines mais surtout les chansons et les contes des veillées nocturnes témoignent de l'impact et de l'omniprésence de cet animal dans les mentalités rurales.

Les chants de bergère témoignent de cette mentalité face au fauve. Chaque province contribue par ses variantes à enrichir le florilège. La peur inspirée par le carnassier et la menace qu'il fait planer sur le troupeau revient constamment.

Dans les contes, de tradition orale, différents thèmes selon les régions de France y présentent le loup comme un animal lourdaud, niais, bête, vaniteux ou gourmand mais aussi poltron, soumis et souvent berné ou ridiculisé par les hommes et les animaux (cf le Roman de Renart issu de la tradition orale). Par une perception qui s'oppose à la réalité, le monde paysan semble se venger de la crainte que le fauve inspire, comme pour se sécuriser afin d'affronter la nuit une fois la veillée terminée.

Les histoires s'adaptent évidemment à la région et aux circonstances locales. Ainsi en est-il des fabliaux et des allégories que les comédiens du Moyen Age diffusaient partout en France, sans rupture. Dans le Roman de Renart, l'anthropomorphisme traditionnel s'impose souvent.

Dans la plupart (pour ne pas dire tous) des récits où les animaux parlent et agissent, le loup, pauvre dupe, incarne la férocité et la stupidité (alors que le renard incarne la ruse prudente et triomphante). Le loup apparaît très souvent comme un animal vorace et gourmand mais un autre thème fréquent fait de lui une bête vaniteuse vaincue par le genre humain. Parfois le loup devient repentant et docile.

Certains récits subissent des variantes ou des précisions en se référant à l'Eglise et à la croyance chrétienne. La vie des saints qui ont partagé une histoire avec le loup est elle aussi transmise par la tradition, et par les prêtres, dans des objectifs qui dépassent parfois le simple folklore.

Le loup est donc présent dans de nombreux thèmes de la tradition populaire, il est intéressant de noter l'importance, partout en France, de celui du loup et du musicien : le leu suit le musicien rentrant d'une fête ou d'une veillée, pour le faire fuir (ou l'envoûter) l'homme joue de son instrument (parfois il se contente de donner un peu de pain).

## Sorcellerie, Meneur de Leu et Lycanthropie

Si le conte peut exorciser la peur du loup en présentant le fauve comme un poltron, un dupe ou un soumis, d'autres récits folklorisés entretiennent craintes et angoisses. La veillée nocturne reste pour les paysans le moment privilégié où ces histoires se diffusent, s'écoutent et s'interprètent. Une multitude de récits de loups traduisant des faits réels ou imaginaires, des histoires de meneurs de leus ou de loups-garous entraînent au Moyen Age l'imagination populaire sur les pentes du maléfique, du mystérieux et du fantastique.

La littérature orale conserve de nombreux anecdotes évoquant des gens suivis par le loup. L'histoire est souvent la même : le fauve suit le voyageur à distance. Si l'homme s'arrête, l'animal fait de même ; s'il court, le fauve l'imite. Mais le carnassier n'attaque jamais l'humain.

Il existe aussi des récits relatant des musiciens éloignant ou guidant les loups grâce à son instrument (voir plus haut), ainsi que des histoires de « garçon escorté par les leus ».

Fascinant, énigmatique, effrayant, le loup semble associé au légendaire de la forêt médiévale. Dans les pratiques de sorcellerie, il apparaît comme les hommes et les forces malignes. Particulièrement le monde rural, certains hommes, sorciers ou meneurs ou montreurs de leus, possèdent un bête. En le commandant, en s'en faisant obéir ou en pour ses projets, ces marginaux entretiennent une étroite, privilégiée, voire magique, avec canis. Quelques sorciers ou meneurs sont même réputés métamorphoser en loup, prenant l'apparence de sauvage par excellence ; d'autres l'utilisent comme des chevauchées nocturnes.



avant tout  
cadre des  
vecteur entre  
redoutés dans  
forestiers,  
pouvoir sur la  
l'utilisant  
relation  
lupus.  
pour se  
l'animal  
montures dans

Très populaire dans certaines régions de la France les paysans le redoute, le meneur de leus (meneur de loup) a la puissance de fasciner les bêtes qui le suivent et lui obéissent.



Le meneur (ou gardeux de loups) dispose de plusieurs moyens pour appeler les fauves : siffler, jouer d'un instrument de musique (cornemuse) d'une manière qui n'est pas « chrétienne », le conjurer en l'appelant et parfois même allumer un feu. Les loups surgissent de toute part et se rassemblent auprès de leur maître.

Le meneur de loup utilise diversement son étrange pouvoir, sa volonté est toujours difficile à comprendre, tantôt nuisible, tantôt protecteur (plus rare). Au Moyen Age, la mentalité paysanne voyait, le plus souvent, ce lien entre l'homme et la bête comme provenant d'un accord secret et maléfique avec le diable.

Certaines légendes rapportent que cet être exceptionnel et redouté est souvent un ancien berger, musicien, chasseur ou forestier, qui, à force de côtoyer le monde sauvage, est passé de l'autre côté.

Ce qui est intéressant de relever c'est que le meneur de loup est avant tout un personnage ambigu. Equivoque du fait de sa relation avec le sauvage, ambivalent car son pouvoir lui permet autant de protéger que de nuire. Les

procédés divers employés par les ruraux pour se protéger du carnassier (patenôtre du loup, invocation des saints spécialisés, offrande d'un agneau, gâteau triangulaire de Saint-Loup...) ne sont rien en comparaison des pouvoirs du meneur de leus, face obscure du musicien dont il reprend l'instrument, double sauvage du berger dont il reprend le titre.

Remarque intéressante : de nombreux saints ont aussi été des « bergers des loups » : saint Pierre (Wurtemberg), Georges (Russie), Nicolas (Pologne), Gabriel, Michel. Le meneur de loups, s'il n'est un saint, ne peut donc être que sorcier.

« *Compagnons des meutes et des fauves,  
Messager des bêtes sauvages,  
Maître de la nuit,  
Gardien des secrets forestiers,  
Sage parmi les fous,  
Fous parmi les sages,  
Le Meneur de Leu rêve à l'ombre du Grand*



*Chêne ».*

Si l'existence des meneurs de loups n'est pas mis en doute par les paysans, d'autres phénomènes inexplicables hantent l'imaginaire des ruraux dans lequel manifestations diaboliques et apparition surnaturelles se côtoient. « galipote, galipaude, gâloup, garoué, varou, libéron, libérou, légarou, loup-brou, loup-garou... » sont autant de noms qui font partie de ce bestiaire fantastique, notamment médiéval.

La peur, née de l'incapacité à expliquer le mal et à le guérir, a très certainement contribué à accentuer le fantasme et à l'imposer. L'étymologie de mot « garou » semble d'ailleurs vouloir le confirmer puisqu'il est compris, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, au sens de « se garer du loup ». Toujours est-il qu'au Moyen Age, il n'est pas une région qui doute de son existence. Quel que soit son nom, sa simple évocation plonge les hommes dans les ténèbres et l'effroi. Et l'ensemble des événements du bas Moyen Age en témoigne par l'incroyable violence avec lequel le mythe va imposer sa sanglante réalité.

Rappelons qu'en grec, « lycanthropie » vient de « lykos », le loup, et d'« anthropos », l'homme.

Le Moyen Age ne fait en vérité que perpétuer cette croyance bien plus ancienne de « lycanthropie », double physique capable de transformation. Mais l'Eglise intervient et n'accepte aucune métamorphose qui ne soit d'ordre divin. Dès le V<sup>e</sup> siècle, les autorités religieuses décident de prouver que cette transformation non de l'âme mais du corps des hommes est inconcevable. Pour l'Eglise du haut moyen âge, les loups-garous n'existent pas. Saint Augustin le déclare dans La Cité de Dieu. Il parle cependant de métamorphose illusoire, c'est-à-dire de rêve ou de manipulation démoniaque. Malgré tout, Saint Augustin n'affirme pas de position plus claire sur le sujet. Mais l'Eglise, dans sa volonté d'éliminer toute trace de paganisme, s'arrange très bien de cette explication qui ne tient compte ni des croyances ni des pratiques comme la transe.



Ce principe de métamorphose illusoire se maintient pendant tout le haut Moyen Age. Au XIII<sup>e</sup> siècle, Saint Thomas d'Aquin continue de s'y référer, sur les bases du canon d'Episcopi. Burchard de Worms (Decretum du XI<sup>e</sup>) et Guillaume d'Auvergne (De Universo 1240) persévèrent en déclarant qu'il est impossible pour un homme de prendre forme lupine, ou que cela relève d'un assaut d'un démon sur un être endormi qui croit à son réveil avoir vécu une métamorphose. Il existe de nombreux textes soutenant cette thèse mais certains d'entre eux émettent des idées qui tendent à ébranler les convictions chrétiennes et invitent à reconsidérer la réalité au sujet de la lycanthropie.

Ce sont des pays comme l'Angleterre et l'Irlande qui relancent le débat au XIII<sup>e</sup> siècle et explorent des pistes relativement inédites. Dans l'Historia Britonum de Nennius, il est écrit que la métamorphose existe (pour des peuples hommes de race celtique s'attaquant aux moutons sous forme lupine) et qu'elle est considérée comme une faculté particulière, un don transmis. De

nombreux témoignages viennent renforcer cette croyance (notamment les textes de Gervais de Tilbury).

Ainsi, non seulement, le bas Moyen Age admet l'existence de la lycanthropie et remet totalement en question l'avis de l'Eglise, mais surtout elle fait évoluer la croyance vers une réalité beaucoup plus concrète et actuelle. À en juger les textes de l'époque, il est impossible d'en douter. Elle peut prendre la forme de démence ou, plus souvent, d'actes de cannibalisme.

Les accusations de lycanthropie se multiplient, notamment pendant les périodes difficiles (famine, guerre). Certaines régions subissent des épidémies de lycanthropie dont les suites judiciaires ont été tragiques. Le terme de « folie louvière » apparaît à la fin du Moyen Age.

En outre, ces périodes sont accompagnées d'une recrudescence des meutes de loups et d'une augmentation de la fréquence de leurs attaques. Enfin, il y a ceux qui profitent de la peur du loup-garou, comme celle du loup en général, pour terroriser les populations. Voleurs, criminels et bandits ont l'idée de vêtir des peaux de loup pour accomplir leurs forfaits. Parfois, il s'agit juste de délits moins graves comme de frapper à la porte des gens sous la peau d'un loup et de réclamer deux sous pour partir.

La fin du Moyen Age accepte donc l'existence de la lycanthropie bien que personne n'en ait réellement vu, excepté dans des conditions obscures ; de même personne n'a jamais assisté à une métamorphose, du moins sans sorcellerie ou hallucinogène.

Si la croyance populaire est convaincu de la présence de loups-garous, il est impossible d'en apporter la preuve. Certains scientifiques de la fin du XV<sup>e</sup> tendent à le démontrer.

La guerre de Cent Ans et la peste affaiblissent grandement la société médiévale, ravivant ainsi les superstitions. Les procès pour sorcellerie se multiplient, ainsi que les dénonciations. L'Eglise en profite pour proposer des mesures concrètes et rassurantes afin de faire reculer ce paganisme. Puisque le loup-garou existe, il ne peut être qu'une créature du diable. L'intervention la plus notable de l'Eglise est donc de dégager les loups-garous de la littérature orale pour s'intéresser à l'être humain possédé par le démon. Il faut donc les combattre et s'en protéger. Pour les repérer, certains signes sont utilisés, notamment le fait de ne pas se rendre aux offices ou d'avoir quelques marques physiques. Les bâtards doivent aussi être surveillés. Les conséquences de ces attitudes font que les accusations, fausses ou faciles, affluent chez l'inquisiteur. C'est ce qui sera appelé à la fin du moyen âge la « folie louvière ». Les procès abondent au XV<sup>e</sup> siècle, les campagnes françaises connaissent de véritable psychose (plusieurs dizaines de milliers d'individus jugés jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle). Un des plus célèbres reste celui de Gilles Grenier, en 1573 à Dôle (après la période médiévale). Certaines accusations portent sur le fait que les « lycanthropes » ont attaqué et tués des fillettes. Les nuits de pleine lune, celle de Noël, les douze jours de la fin de l'année (le fameux Wolfzeit) sont soit-disant autant de moments propices de passage métamorphique.

Les aveux pleuvent sous les supplices des tortures, qu'ils soient fondés ou pas. Le grand juge Boguet à la fin XVI<sup>e</sup> se vante d'avoir envoyé plus de 600 loups-garous au bûcher.

Le lien avec la sorcellerie, s'il paraît évident, n'est ni étroit ni systématique. La lycanthropie (transformation lors des sabbats) sert la notoriété des sorciers puisque tous les recours sont bons pour s'en protéger.

Notons enfin, comme il est noté dans un autre chapitre, la présence du garoué dans la littérature médiévale, à l'instar du Lai de Bisclavret de Marie de France au XII<sup>e</sup> siècle et Guillaume de Palerne au XIII<sup>e</sup> siècle.

*« En chaque homme un loup sommeille,  
En chaque loup réside une part d'humanité »*



## Bibliographie :

« Il faut rendre au loup ce qui appartient au loup... » Autrement dit, je me dois de citer (et de remercier) les auteurs et les ouvrages suivants. En effet, ce dossier n'est pas une synthèse mais un ensemble composé de textes ou d'articles dont je ne suis que le médiateur (tout simplement du copié/vérifié/collé !). Se trouvent également plusieurs rédactions personnelles issues de mes expériences (professionnelles et associatives) ou de mes acquis sur ce thème.

Je ne peux que conseiller de compulsier les œuvres remarquables dont est issue une bonne moitié de ce dossier.

- *Le Livre de Chasse, Gaston Phébus* (édition illustrée bien sûr, il existe également un recueil des enluminures de ce ô combien précieux ouvrage du bon Comte de Foix)
- *L'Homme et le Loup, Daniel Bernard* (brillant, excellent, à consulter autant pour le moyen âge, que pour les autres époques et les sujets parallèles)
- *Le Loup au Moyen Age, Xavier Halard* (déniché au musée de Cluny)
- *Le Loup* (les sentiers du naturaliste), édition *Delachaux et Niestlé* (scientifique)
- *Encyclopédie des Carnivore de France, Le Loup* (Muséum d'Histoire Naturelle)
- *L'ABCdaire du Loup, Genevière Carbone et Gilles Le Pape* (des références)
- *La Chasse à travers l'Histoire, éditions Hachette* (juste une poignée d'infos)
- Dossier « *Le Loup au Moyen Age* », magazine *Histoire Médiévale* (premiers numéros), mais aussi le double article sur « *La Chasse au Moyen Age* »
- Sites Internet de qualité : l'excellent article du site du *Haut-Koenisbourg.net*, les pages loup sur *loup.org* et *euroloup* (*membres.lycos.fr*), des infos actuelles sur *Ferus* (très bon site)
- Et bien sûr : *meneursdeleu.free.fr* (seuls quelques compléments se trouvent sur notre ancien site, le reste se trouve dans notre bibliothèque et notre mémoire)

Les images sont tirées de divers sites Internet, ou ont été scannées dans les ouvrages cités, et d'autres enfin viennent d'anciennes prestas (Compagnie Médiévale des Meneurs de Leu)

